

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP»
(418) 652-9011 / 1-800-463-8317
9.00% 2 ans / Intérêt annuel GARANTI
MINIMUM 10 000 \$
* Taux sujet à changement

LE SOLEIL

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE!
Abonnez-vous:
647-3333 (Québec)
ou 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

JEUDI 23 JUIN 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 174
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.24 3.98

MONTRÉAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.Q.

50c Plus T.P.S. T.V.Q.

LE SPORT



La longue balle fait triompher les Expos

Les Expos ont claqué la longue balle pour disposer des Cardinals de St. Louis dans un match interrompu pendant 47 minutes par la pluie. S-3

L'arbitrage fait des mécontents

Le secrétaire général de la FIFA est mécontent des arbitres lors du début du Mondial et a laissé entendre que certains pourraient être renvoyés chez eux. S-4

COUPE DU MONDE USA 94



LES FAITS DIVERS

Le récidiviste de l'île court encore



Michel Gagné, ce récidiviste de 27 ans qui avait ligoté un couple d'octogénaires de l'île d'Orléans et pris la fuite dans leur auto, mardi, court toujours. A-2

L'ÉDITORIAL

La TPS sur le dos de la population

Le rapport sur la TPS présente un virage à 180 degrés de l'engagement du Parti libéral et assomme davantage les consommateurs. A-14

À SAMEDI

Bonne Saint-Jean

LE SOLEIL prend congé demain, fête de la Saint-Jean, mais reviendra samedi avec ses cahiers habituels. On pourra toutefois joindre la rédaction à compter de 15 h demain.

L'INDEX

Annonces classées	C-7 à C-11
Arts	C-3 à C-6
Bridge	C-13
Décès	C-12 et C-13
Économie	B-8 à B-12
Éditorial	A-14
Horoscope	C-11 et C-13
Le Monde	C-1 et C-2
Les idées du jour	A-15
Où aller à Québec	C-6
Québec et l'Est	B-1 à B-3
Une place au soleil	B-5

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

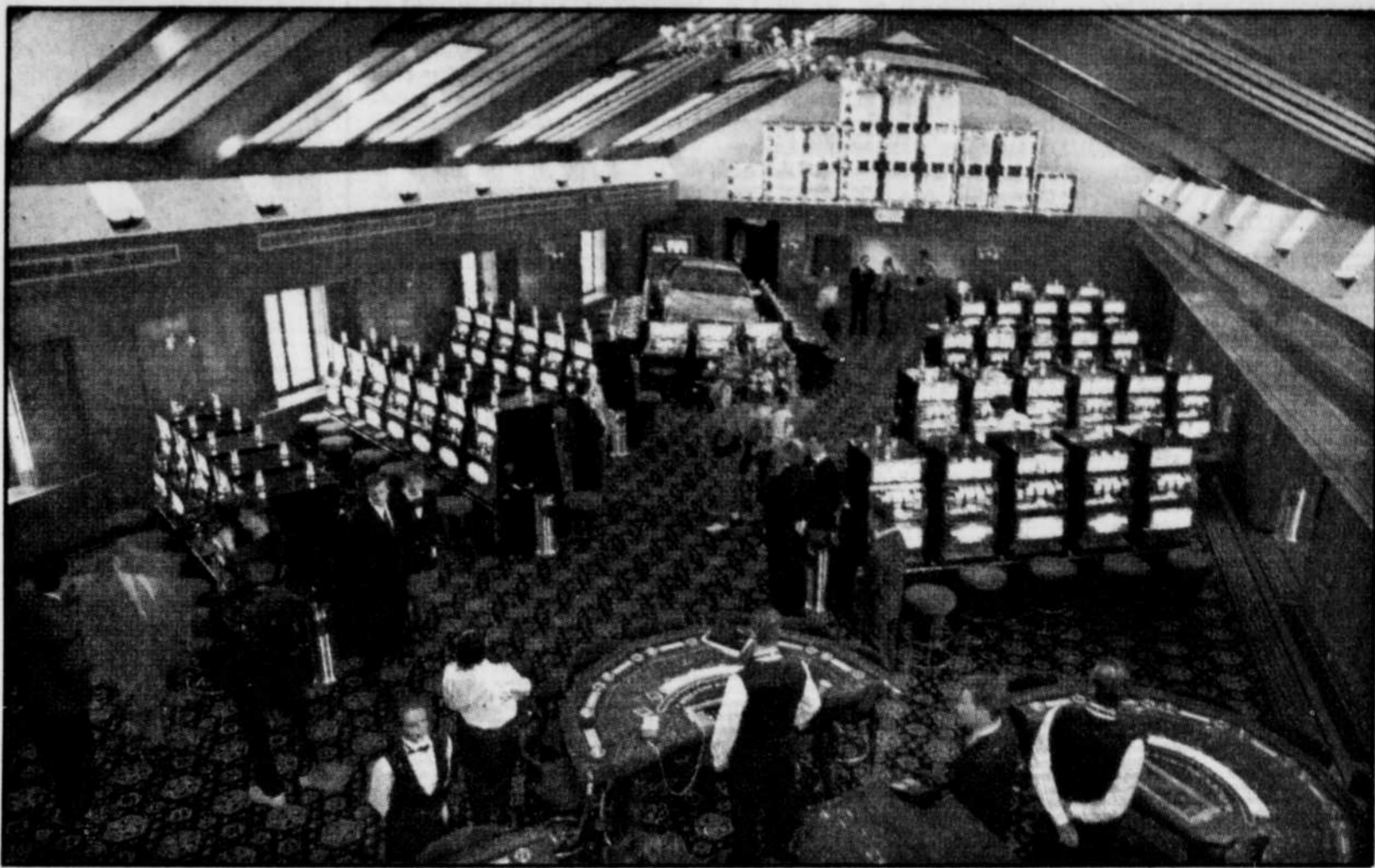
Ensoleillé avec quelques nuages, ventoux par moments, maximum 25. S-16



Le casino ouvre demain

Le casino de Charlevoix qui, avec ses puits de lumière, ses boiseries de cerisier et sa mezzanine, a pris des airs européens, ouvrira ses portes au grand public dans 24 heures. Les responsables de Loto-Québec y attendent 375 000 personnes par année. La maison de jeux devrait être rentable à sa deuxième année d'exploitation, versant 3 millions \$ dans les coffres du Trésor québécois. Outre la clientèle touristique régulière, Loto-Québec compte sur la population de Québec et de l'Est du Québec pour remplir sa maison de jeux de Pointe-au-Pic.

Page A-3



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Rencontre au sommet dans la Vieille Capitale

Main-d'oeuvre : Québec et Ottawa progressent

QUÉBEC — Ottawa a dépêché quatre ministres à Québec cette semaine pour discuter de la réforme des programmes sociaux et de la formation de la main-d'oeuvre, dossier sur lequel des « progrès intéressants » ont été réalisés.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Les ministres André Ouellet, Affaires étrangères et responsable du Québec; Paul Martin, Finances; Lloyd Axworthy, des Ressources humaines; Marcel Massé,

des Affaires intergouvernementales et président du Conseil du Trésor, ont rencontré mardi soir le Serge Marcell de l'Emploi, Viollette Trépanier de la Sécurité du revenu, Jacques Chagnon de l'Éducation, André Bourbeau des Finances selon ce qu'a appris LE SOLEIL. Le chef de cabinet du

premier ministre canadien Jean Chrétien, Jean Pelletier, participait également à la réunion de même que son vis-à-vis québécois, Pierre Anctil, chef de cabinet du premier ministre Daniel Johnson.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre le gouvernement fédéral cherche à reprendre sur de nouvelles bases de consultation sa vaste réforme de la sécurité sociale. En avril, cet exercice avait déraillé et le ministre Axworthy

avait été contraint de reporter une conférence fédérale-provinciale après que le Québec eut annoncé qu'il pourrait la boycotter.

C'est lors de cet épisode que le premier ministre Chrétien avait qualifié les revendications du Québec sur la formation de la main-d'oeuvre de « caprices ». À l'Assemblée nationale, PLQ et PQ avaient fait bloc pour exiger que le Québec exerce exclusivement cette compétence.

Donc Ottawa cherche à rallier les provinces en expliquant davantage sa réforme et les hypothèses qui pourraient être retenues.

Main-d'oeuvre

Les discussions ont évidemment porté sur le transfert éventuel de la formation de la main-d'oeuvre au Québec, un pan important de la refonte des programmes sociaux.

« Les discussions ont été plus spécifiques sur la main-d'oeuvre », de confier une source fiable « et il y eu des progrès intéressants, mais il serait prématuré de parler d'une entente imminente. Tout progrès mesurable est cependant positif ».

La rumeur voulait hier que les deux niveaux de gouvernement annoncent la conclusion d'une entente à ce chapitre au moment où le Québec est sur les rives d'une campagne électorale.

Mais, dans les milieux informés, on nuance beaucoup la nécessité de signer rapidement cette entente.

« Si on l'a tant mieux. Si on ne l'a pas tant pis. Il y a toujours un risque qu'une entente jugée trop électorale puisse nous nuire. Alors on laisse venir. On conserve une certaine hauteur de vue », d'expliquer quelqu'un qui suit le dossier de près.

D'ailleurs, les libéraux considèrent que leur programme électoral est suffisamment costaud pour pouvoir se passer d'une entente sur la main-d'oeuvre.

Référendum L'État renvoie la balle à la CUQ

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec pourrait confier à la Communauté urbaine de Québec (CUQ) le mandat d'organiser un référendum sur les Jeux de 2002 avec l'appui technique du Directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a confirmé hier une source bien au fait du dossier de la candidature de Québec pour les Jeux olympiques. Les Jeux de 2002 étaient à l'ordre du jour du conseil des ministres hier et ont fait l'objet de discussions entre les ministres des Services gouvernementaux, Jean Leclerc, responsable de la région de Québec, Roger Lefebvre de la Justice et Claude Ryan des Affaires municipales.

Il s'agirait, pour le gouvernement, d'apporter une modification à la loi sur les consultations populaires pour permettre à la CUQ de tenir un référendum régional. Quant au directeur général des élections, une fois les élections générales passées, il aurait du temps à consacrer à ce plébiscite.

Sur le plan politique, cette procédure permettrait au Québec de retourner la balle du référendum sur le terrain de la CUQ. Les maires de la région de Québec qui siègent à la CUQ ont demandé unanimement au gouvernement de tenir ce référendum.

On apprenait pourtant que, deux jours après ce vote, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, avait écrit au ministre Leclerc pour lui mentionner que sa ville, elle, ne souhaite pas de consultation populaire.

L'élimination de 1600 autres postes confirmée

Ça n'est pas l'apocalypse, soutient Gagnon-Tremblay

QUÉBEC — Les dés sont jetés. Pas moins de 1600 autres postes sont éliminés dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec, ce qui porte le total à plus de 4000 postes en 1994-95 puisque 2397 postes ont déjà été coupés en avril dernier.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Ce n'est pas la catastrophe ni l'apocalypse. Il ne faut pas alarmer les fonctionnaires et leur dire qu'ils vont perdre leur emploi demain matin », déclare la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay.

Cherchant à atténuer la panique qui s'est installée, ces derniers jours, dans les ministères et organismes alors que les annonces de coupes de postes ne cessent de tomber sur la tête des employés de l'État, Mme Gagnon-Tremblay insiste pour dire qu'aucun salarié permanent de l'État ne sera mis à la porte.

Faisant le point, hier, sur l'état des compressions d'effectifs dans l'appareil gouvernemental à la suite de la demande du ministre des Finances de réduire de 2 % les masses salariales et de 30 % les dépenses de fonctionnement, la

présidente du Conseil du Trésor a indiqué les ministères et organismes se voyaient dans l'obligation d'éliminer 1600 postes.

L'obligation de réduire de 2 % le personnel devait pourtant se traduire par l'élimination de seulement 834 postes. Puisque certains ministères ou organismes n'ont pas pu réduire de 30 % leurs dépenses de fonctionnement, ils ont plutôt opté de couper davantage dans les emplois afin de répondre à l'exigence du ministre des Finances d'économiser 520 millions \$. C'est ainsi qu'on en arrive à une coupe totale de 1600 postes plutôt que 834.

Monique Gagnon-Tremblay estime que seulement 600 des 1600 personnes qui verront leur poste éliminé pourraient être mises en disponibilité et éventuellement se retrouver au Club Med. Elle prévoit que par le phénomène d'attrition naturelle dans l'appareil gouvernemental (qui est de 2,5 % et qui permet de libérer 1160 postes

annuellement) et par la réduction du nombre des 14 000 employés occasionnels et des 2129 employés temporaires, il sera possible de relocaliser le plus de fonctionnaires possible en leur évitant d'être mis en disponibilité.

« Nous avons cette marge de manoeuvre qui va nous permettre de réaffecter la majorité des 1600 personnes qui pourraient être mises en disponibilité », soutient la présidente du Conseil du Trésor.

La ministre a expliqué que le mécanisme mis sur pied par le gouvernement pour gérer le personnel en surplus avait fait ses preuves. Elle signale que l'on ne retrouve plus que 36 personnes en recyclage ou attente d'affectation au Club MED à la suite de la coupe de 2397 postes en avril.

Elle ajoute que l'État vient de créer un comité qui veillera à ce que les sous-ministres et dirigeants d'organismes se départissent d'employés occasionnels quand ceux-ci occupent des postes qui pourraient être l'apanage d'employés permanents mis en disponibilité.

La SOCIÉTÉ NATIONALE de la Capitale vous invite à venir célébrer

CE SOIR sur les Plaines d'Abraham dès 20 h

la Fête nationale du Québec

avec: Luc De Larochellière, Sylvie Tremblay, Sylvie Paquette, L'Ensemble Nouvelle-France, Jocelyn Bérubé, Daniel Lemieux, Simon Lemieux, Paul Marchand

Quand 7 millions de gens...

Agressions sur des candidates mannequins

Quatre ans à Godbout, qualifié de tordu sexuel

QUÉBEC — Décrit par le juge et par le procureur de la Couronne comme un « tordu sexuel », Denis Godbout, alias Alain Denis, a été condamné hier à quatre ans de pénitencier pour avoir agressé sexuellement six candidates mannequins.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le juge Yvon Mercier a reconnu que sa sentence était assez sévère mais elle se devait de l'être, a-t-il indiqué, compte tenu que Godbout est dangereux et qu'il n'éprouve aucun remords. « Si vous étiez remis en liberté à brève échéance, lui a dit le juge, vous vous empresseriez de recommencer. »

Reconnu par tous comme très intelligent, Godbout, a encore ajouté le juge Mercier, emploie son talent à assouvir ses envies personnelles et ses « desseins tordus ». D'ailleurs, il est allé jusqu'à tenter de contrôler l'agent de probation chargée de préparer son rapport présentiel. Il insistait même pour lui faire la démonstration de l'efficacité de ses crèmes pour faire grossir les seins.

« Vous avez attiré vos victimes très subtilement, de dire le juge, en leur faisant croire que vos gestes étaient ceux, normaux, d'un professionnel affichant qu'il fait la manipulation des seins pour refaire le corps des femmes. Dominées par vos belles paroles, sidérées et éblouies, ces jeunes

femmes sont tombées dans le panneau jusqu'à ce qu'on les réveille. »

S'inspirant abondamment du rapport présentiel particulièrement dévastateur, le procureur de la Couronne, Me René Verret, réclamait une « importante » peine de pénitencier. L'avocat de l'accusé de 39 ans, Me Michel Croteau, suggérait pour sa part une peine de six à 12 mois d'incarcération.

À l'agente de probation, Godbout a déclaré qu'il faisait la même chose avec ses aspirantes mannequins depuis 1991 et que « les autres » ne se sont jamais plaintes. Aussi persiste-t-il à dire qu'il est la victime d'un vaste complot.

Fréquentant une jeune femme depuis quelques mois, Godbout affirme qu'il n'a pas encore eu de relation sexuelle avec elle, de crainte d'être accusé de viol. Il se demande même si, dorénavant, il ne devra pas faire signer un quelconque engagement aux femmes avec lesquelles il aura des relations.

Dans son exploitation des autres, Godbout estime que les choses lui sont dues, est-il mentionné dans le rapport. Immature et narcissique aux « valeurs morales élastiques », il n'éprouve aucune empathie pour les autres.

L'organisation de Godbout avait toutes les apparences d'être professionnelle, a souligné le procureur de la Couronne. C'est pourquoi des débutantes ont pu tomber dans ses filets.

Mais, selon Me Verret, l'accusé n'était qu'un charlatan dans le do-

main de la mode. « C'est un psychopathe qui vit dans sa bulle et qui se dit le protecteur des jeunes filles », de dire le procureur.

À l'avocat de l'accusé qui se plaignait que l'affaire ait été médiatisée, Me Verret a répliqué que c'est tant mieux car c'est sans doute ainsi qu'on a pu réaliser le danger représenté par Denis Godbout pour la société. D'ailleurs, Me Croteau a réitéré que les jeunes femmes étaient consentantes aux attouchements et aux relations sexuelles. L'incarcération que Godbout connaîtra sera très difficile, de noter son avocat, car elle « entraîne souvent des conséquences physiques ».



Funérailles policières

Au moment où des milliers de gens se rassemblaient hier à Toronto pour assister aux funérailles de l'agent Todd Baylis, les responsables des services d'immigration enquêtaient pour déterminer pourquoi les arrêts d'expulsion contre l'individu accusé de l'avoir tué n'ont jamais été mis en exécution. Le ministre de l'Immigration Sergio Marchi a ordonné la tenue d'une enquête sur les circonstances entourant l'ordre d'expulsion émis en 1991 contre Clinton Gayle, accusé du meurtre prémédité de M. Baylis survenu vendredi. Hier, environ 6000 policiers de tout le Canada, des États-Unis et même d'Italie ont assisté aux funérailles.

Le récidiviste de l'île court encore

SAINT-LAURENT, île d'Orléans — Le récidiviste de 27 ans Michel Gagné est toujours au large. Celui qui avait ligoté un couple d'octogénaires de l'île d'Orléans et pris la fuite à bord de leur automobile, mardi, retient l'attention de tous les corps policiers de la province depuis le début du mois. Sa feuille de route chargée et ses pérégrinations ont de quoi inquiéter.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

« Il est actif depuis plusieurs semaines, commente le porte-parole de la Sûreté du Québec, Camille Gagnon. Il est donc probable qu'il commettra un autre vol sous peu. Mais la loi de la moyenne finira par jouer contre lui et il risque donc de se faire prendre. »

Actif le bonhomme ? Le mot est faible. La Régie de la Haute-Saint-Charles a émis un mandat contre lui au début du mois pour des agressions sexuelles à répétition commises sur une mineure depuis septembre 1992. C'est à ce moment que la cavale de Gagné a débuté. La SQ du poste de Sainte-Anne-de-Beaupré le recherche pour un larcin commis dans une roulotte, le 10 juin.

La sûreté municipale de Sherbrooke a eu affaire à lui lorsqu'il a séquestré une femme de 60 ans et sa fille de 15 ans, le 16 juin, volé leurs bijoux et décampé dans leur automobile ; mais l'hurluberlu s'est fait pincer pour excès de vitesse lors d'un contrôle radar à Robertsonville. Il a pris la fuite, le décor, la poudre d'escampette à pied dans le bois, puis s'est évaporé dans la nature... jusqu'à la fin de semaine dernière.

Gagné a alors ligoté une dame d'East Broughton, en Beauce, avant de lui voler sa voiture, une Mazda 323 grise, qui a été retrouvée, mardi, au 838, chemin Royal, dans l'île d'Orléans, où il a été vu

la dernière fois. Jean-Baptiste et Georgia Vaillancourt, 80 ans tous les deux, ont goûté à sa médecine : ils se sont fait menacer, ils ont été ligotés, ils se sont fait voler leur automobile, 300 \$ et une bague en or. On serait ébranlé à moins.

Les deux octogénaires ont mis près de 45 minutes à se défaire de leurs liens. Même si la Sûreté du Québec a par la suite répondu avec célérité à leur appel logé chez un voisin, le scélérat a vraisemblablement quitté l'île avant le ratissage et l'installation du barrage policier. L'opération 100 jusqu'à 21 h hier, le survol d'un hélicoptère de la SQ et la présence policière durant la nuit n'ont rien donné.

Michel Gagné mesure environ 6 pieds, pèse 140 livres, a les cheveux bruns et les bras tatoués. Il a coupé la moustache qu'il portait lorsque sa photo a été prise par la police. Il a en outre des cicatrices sur le front, conséquence de sa tentative d'enlever un tatouage. Même si ses victimes ne lui ont pas vu d'arme au poing, il est fort probable que le type en possède une. Au moment de sa dernière fuite, il était au volant d'une Ford Tempo 1991 de couleur grise. L'homme est dangereux. Il saisit souvent le prétexte de visiter une chambre ou un appartement à louer pour s'introduire chez ses victimes. Toute information peut être transmise à la Sûreté du Québec, au 623-6218.

Collision mortelle

SAINT-APOLLINAIRE — Une femme de 77 ans, Bernadette Collin-Fortier, originaire de Sainte-Croix de Lotbinière, a perdu la vie vers 11 h 50, hier, lors d'une collision entre deux véhicules, à Saint-Apollinaire. La tragédie est survenue à l'angle de la route 273 et du rang Bois-Francs lorsqu'un conducteur a omis de faire son arrêt obligatoire pour aller emboutir l'automobile dans laquelle prenaient place la victime et son mari de 81 ans. Ce dernier a été conduit au CHUL, mais son état n'inspire aucune crainte. Le chauffeur responsable de l'accident, un citoyen de 59 ans de Saint-Édouard, a également été transporté au même centre hospitalier. Il a été blessé légèrement à la tête.

6/49

LA QUOTIDIENNE

tirage du 22-06-94

tirage du 22-06-94

8-10-31-34-40-41

3-0-3

(complémentaire)

5-2-1-7

49

BANCO

EXTRA

tirage du 22-06-94

812435

15-21-23-25-26-28-30-34-36-40

41-42-48-50-57-58-59-60-64-67

VENTE JOURS D'ÉTÉ

COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ 94 À DES PRIX EXCEPTIONNELS

CONTEMPORAINE®



CARDIGAN BRODERIE FLORALE

49.95

rég. 75.00

tricot lin et coton pour cardigan manches courtes à encolure brodée de fleurs en contraste sur ivoire, taupe, bleu acier, grandeurs assorties.

CONTEMPORAINE®



JUPES CONTEMPORAINE

29.95

rég. jusqu'à 49.95

des jupes courtes, longues, en coton, rayonne souple, des styles unis, imprimés, réversibles, couleurs et grandeurs désassorties.

GUÉPIÈRE



COMBINAISON PURE SOIE

29.95

rég. 40.00

à la guépière, combinaison légère pour dormir ou se détendre en pure soie à petits pois blancs sur fond vert sarcelle, lilas ou framboise, p.m.g.

ROBES CONTEMPORAINE

99.95

rég. jusqu'à 240.00

robes courtes, robes longues et fluides, styles tablier, robes forme tee-shirt et robes exclusives de new york, couleurs et grandeurs assorties.

BLOUSES CONTEMPORAINE

39.95

rég. jusqu'à 65.00

manches courtes, longues, sans manches, soie, coton, rayonne, coloris unis, imprimés variés, des modèles brodés, couleurs et grandeurs désassorties.

TAILLEURS CONTEMPORAINE

129.95

rég. jusqu'à 250.00

choix de tailleurs avec jupes et d'ensembles avec pantalons, des vestes simple boutonnage ou forme tunique, coloris variés et grandeurs assorties.

ENSEMBLES DÉTENTE

39.95

rég. jusqu'à 65.00

à la guépière, choix d'ensembles deux pièces, tee-shirt manches courtes porté sur cuissard en tricot de coton, imprimés floraux ou rayures, p.m.g. ste-foy, galeries de la capitale.

PULLS CONTEMPORAINE

49.95

rég. jusqu'à 85.00

tout un choix de pulls en maille de coton, coton et lin, soie et coton, des styles unis, à broderie florale ou bordure crochet, couleurs et grandeurs assorties.

FOULARDS

7.99

rég. 15.00

des foulards carrés ou oblongs en mouseline, différents imprimés de fleurs, géométriques, aztèques, coloris variés.

NOS TROIS MAGASINS SERONT FERMÉS VENDREDI 24 JUIN... LA VENTE JOURS D'ÉTÉ SE POURSUIT SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H 00

la maison

simons

PLACÉ STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

Où sont les enfants rwandais attendus au Canada ?

MONTRÉAL (AFP) — Quelque 120 enfants rwandais qui devaient être évacués de leur pays par un avion C-130 Hercules des Forces aériennes canadiennes sont portés disparus, confirment les services d'immigration au Québec.

« Nous ne savons pas ce qui est arrivé à ces enfants », a déclaré un porte-parole des services québécois, M. Jacques Jodoin, à la Presse canadienne, mardi. « Nous ne savons pas dans quel état ils sont ou s'ils sont encore

vivants », a-t-il ajouté.

« De notre côté, tout est prêt pour recommencer l'opération dès que nous aurons des nouvelles des enfants », a-t-il précisé.

Mais interrogé hier par l'AFP, M. Jodoin a affirmé qu'il ne pos-

édait pas d'informations complémentaires et souligné qu'il s'agissait d'une opération canadienne, pas seulement québécoise. « Le Canada est sur le terrain, a-t-il dit, pas le Québec. »

M. Jodoin a précisé que les enfants avaient trouvé refuge dans un orphelinat situé près de Kigali, la capitale du Rwanda. Ils devaient être évacués vers Montréal, le mois dernier, par un C-130 des Forces aériennes cana-

diennes.

Mais selon M. Jodoin, le projet, top-secret, avait été abandonné en raison de l'intensification des combats et de la volonté des forces gouvernementales de s'opposer au transit de l'aide humanitaire des Nations unies à la minorité tutsie.

Pur sa part, le ministre canadien de l'Immigration, M. Sergio Marchi, avait révélé l'existence

de cette évacuation aérienne la semaine dernière. M. Marchi réagissait alors aux critiques selon lesquelles le gouvernement canadien ne faisait pas assez pour sauver les orphelins rwandais.

Jusqu'ici, le Canada a accepté d'accueillir 20 enfants rwandais. Six ont été adoptés par des familles québécoises, les autres, accompagnés de leurs parents, ont été admis au Canada avec le

statut de réfugiés, a indiqué Roger White, un porte-parole du ministère canadien de l'Immigration.

Selon M. White, le Front patriotique rwandais (FPR) de la minorité tutsie avait autorisé la sortie du Rwanda pour les seuls orphelins dont les formalités d'adoption étaient terminées avant le début de la guerre civile, en avril.

Imax, encore sur la voie d'évitement

QUÉBEC — Est-ce la fin du deuxième projet d'implantation d'un cinéma Imax à Québec? Le comité exécutif de la ville a décidé hier de ne pas aller de l'avant, pour l'instant, avec son projet de construction d'un stationnement de quatre étages qui aurait desservi la clientèle du cinéma en même temps qu'il aurait répondu aux besoins du secteur, selon ce que la ville disait il y a quelques semaines à peine.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le comité exécutif a ainsi satisfait les opposants au projet qui se sont surtout manifestés mardi soir aux audiences publiques du comité consultatif Vieux-Québec/Basse-Ville/Cap Blanc.

L'administration municipale doit tenir une conférence de presse aujourd'hui pour expliquer sa décision, elle qui avait proposé au promoteur une association pour la construction de ce stationnement de 350 espaces. C'était un projet de 5 millions \$ dont 375 000 \$ fournis par Cinémax, promoteur d'Imax, et 375 000 \$ par la Somhadec, société de la ville. Il y aurait eu un emprunt de 3,5 millions \$ et 750 000 \$ par garantie bancaire de la ville. La ville a exigé un dépôt de 50 000 \$ du promoteur pour qu'il ne se désiste pas.

Encore lundi soir, le maire, M. Jean-Paul L'Allier, défendait le projet devant le conseil municipal et devant les journalistes, leur précisant que désormais il allait répondre à leurs questions en se rendant avec eux sur place pour bien leur prouver que le stationnement ne nuirait en rien aux percées visuelles sur le fleuve.

Mais le Parti québécois qui, d'après les sondages, est sur le point de prendre le pouvoir, s'est prononcé contre le projet d'Imax et contre celui d'un stationnement étagé à la Pointe-à-Carcy. Ont fait de même la députée de Québec du Bloc québécois, Mme Christiane Gagnon, le Conseil des monuments et sites du Québec, la Literary and Historical Society, le Progrès civique, etc.

La ville annoncerait ce matin

qu'elle a choisi une hypothèse qui a été suggérée aux audiences publiques mardi: attendre une étude d'impact environnemental globale qu'effectuerait le gouvernement fédéral. Et si cette étude complète ne se faisait pas, la construction ne se réaliserait pas.

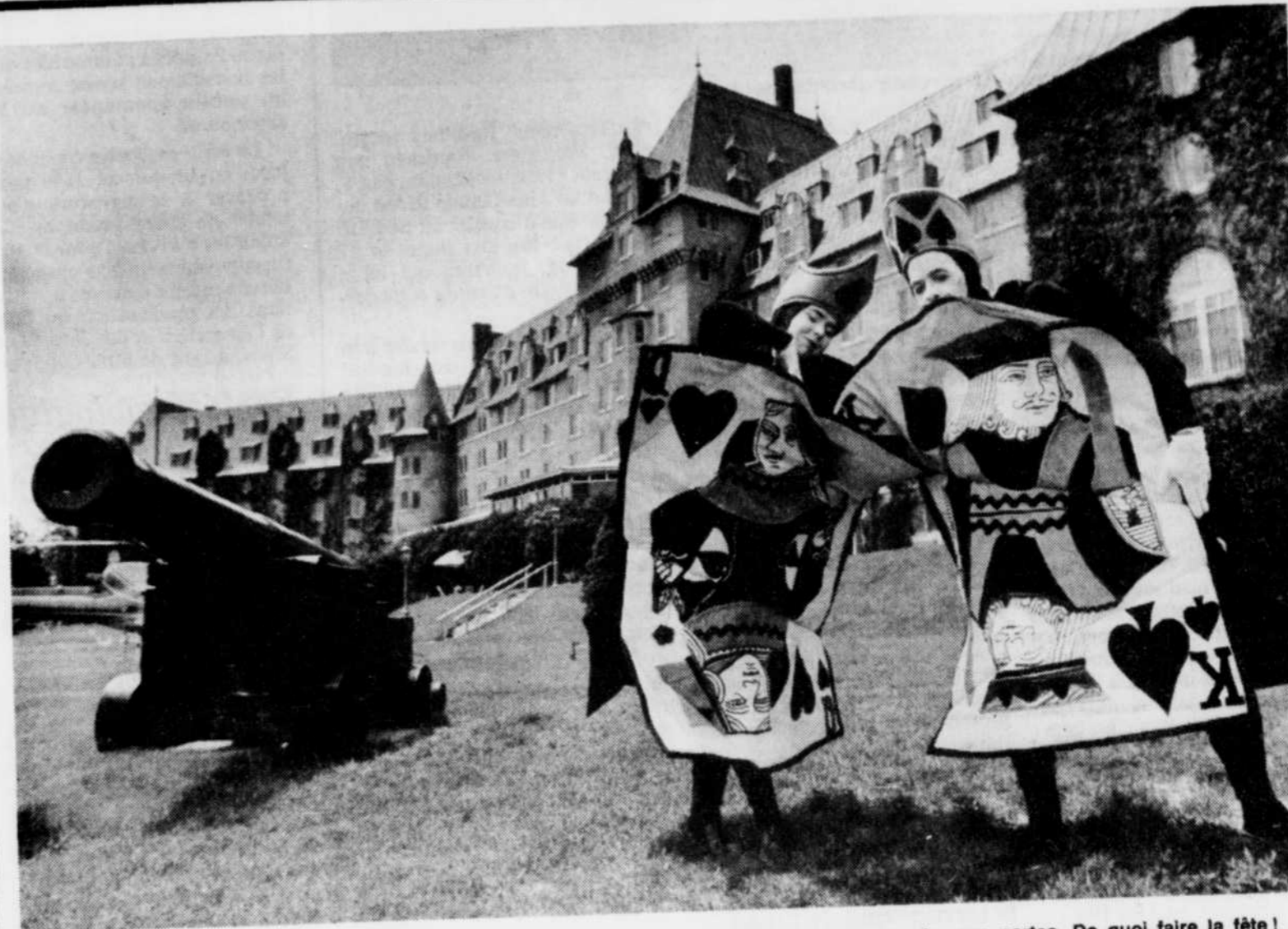
Cinq membres du comité consultatif ont voté pour cette solution proposée par la présidente du Comité des citoyens du Vieux-Québec, Mme Claudette Blais, tandis que cinq ont voté pour la construction. Un membre n'a pas voulu se prononcer.

Le vice-président directeur général de Cinémax Québec, M. Lucien Richard, déclarait au SOLEIL lundi qu'il devait avoir une réponse de la ville avant le 29 juin sinon le projet d'un cinéma Imax pourra se réaliser ailleurs. Il est évident qu'une étude d'impact environnemental globale ne pourra se faire d'ici la fin du mois...

D'un autre côté M. Richard a toujours dit que le cinéma Imax aiderait à sortir le Naturalium de sa situation financière précaire. Le construire ailleurs qu'aux alentours du Naturalium n'aurait probablement pas d'impact sur la fréquentation de ce musée des sciences naturelles.

Il se pourrait donc que les Québécois assistent à la mort d'un deuxième projet Imax en moins de deux ans. Et ça pourrait entraîner la fermeture du Naturalium...

Il y a bien deux autres hypothèses. Le promoteur peut verser une compensation de 352 500 \$ au Fonds du stationnement de la ville pour les espaces qu'il ne peut trouver ou il peut tenter de rappe-ler les places dont il a besoin dans d'autres stationnements des alentours.



Dans 24 heures, après 20 ans d'attente des gens de la région, le casino de Charlevoix ouvrira ses portes. De quoi faire la fête!

Charlevoix en liesse à la veille de l'ouverture de son casino si attendu

POINTE-AU-PIC — Le casino de Charlevoix ouvrira ses portes au grand public dans 24 heures. Les responsables de Loto-Québec attendent 375 000 personnes par année à leur établissement de Pointe-au-Pic. La maison de jeux devrait être rentable à sa deuxième année d'exploitation, versant 3 millions \$ dans les coffres du Trésor québécois.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Ce sont des évaluations très conservatrices », précisait hier le ministre des Finances, M. André Bourbeau, en effectuant une tournée d'inspection dans l'immeuble situé en face du Manoir Richelieu. « Tout dépendra de l'achalandage en dehors de la haute saison touristique. Nous sommes toutefois extrêmement confiants des résultats de l'entreprise. »

Avec ses puits de lumière, ses boiseries de cerisier et sa mezzanine, le casino de Charlevoix a pris des airs européens. Le décor est sobre dans les lignes et riche par les matériaux utilisés.

Sur le parquet, il y a 217 machines à sous, la plupart à 25 ¢, et une quinzaine de tables de jeux. Les responsables ont prévu un salon dit « VIP » pour les machines et les tables à haute dénomination. Il y a aussi un bar, quoique la consommation des boissons alcoolisées soit interdite sur les aires de jeu.

Pour Charlevoix, l'ouverture du casino représente un extraordinaire coup de pouce à l'industrie touristique. Outre les 275 emplois directs créés par l'ouverture du casino, les experts estiment que 200 autres emplois dans la restauration et l'hébergement seront consolidés. « Pour Charlevoix c'est 12 millions \$ supplémentaires au chapitre des recettes touristiques, une augmentation de 26 % par rapport aux dernières années », souligne le ministre responsable du Tourisme, M. Georges Farrah.

Charlevoix vient déjà au premier rang des régions du Québec en ce qui concerne le ratio des dépenses des touristes par rapport à la population, avec une dépense par capita de 1421 \$ comparativement à une moyenne québécoise de 451 \$.

Des inconnues

L'ouverture du casino dans une région éloignée des grands centres comporte toutefois certaines inconnues comme l'achalandage durant la saison hivernale. Jusqu'à la mi-octobre, le casino devrait fonctionner 16 heures par jour. A l'Action de Grâce, les activités pourraient bien être ramenées à huit heures quotidiennement. « Il n'y a encore rien de décidé. Nous verrons », dit le directeur du casino,

Jean-Yves Saint-Laurent.

Loto-Québec a investi 14,6 millions \$ pour la construction du casino de Charlevoix. Les travaux ont débuté le 1er mars. Hier, Michel Crête, le président de Loto-Québec, avouait que les études de marché pour un casino dans l'Outaouais étaient complétées. Mais le ministre Bourbeau a refusé d'avancer une date d'ouverture, soulignant que le Conseil des ministres ne s'était pas encore penché sur le sujet.

Loto-Québec espère attirer les Québécois à sa maison de jeux

POINTE-AU-PIC — Outre la clientèle touristique régulière, Loto-Québec compte sur la population de Québec et de l'Est du Québec pour remplir sa maison de jeux de Pointe-au-Pic.

« Les jeux de casino intéressent environ 25 % de la population alors que pour les loteries, c'est 80 % des gens qui jouent », indique le président de Loto-Québec, M. Michel Crête. La société d'Etat a fait effectuer des sondages qui confirment que le quart des personnes interrogées dans l'Est du Québec avaient l'intention de faire leur tour à Pointe-au-Pic au cours de la prochaine année.

La clientèle touristique de Charlevoix est composée majoritairement de Montréalais, en pé-

riode estivale mais cette prépondérance diminue pendant les autres saisons. A Montréal, la clientèle du casino est en majorité locale. « Ce sont surtout des gens des communautés culturelles, une strate de la population qui ne se retrouve pas dans Charlevoix », observe M. Crête.

Les congrès devraient apporter une bonne partie de la clientèle au casino de Charlevoix, hors de la saison touristique. Et encore là, le quart des participants sont sensibles aux jeux de casino, ce qui fait dire à M. Crête

que même lorsque le Manoir accueillera des congrès de 600 personnes, il ne devrait pas y avoir de problèmes d'accès au casino pour les clients des autres établissements.

« Les statistiques nous disent que le temps de séjour moyen est d'approximativement trois heures, ce qui nous permettrait de recevoir 1800 personnes par jour », mentionne pour sa part le directeur du casino, Jean-Yves Saint-Laurent.

La maison de jeux est ouverte à compter de 11 h jusqu'à 3 h, tous les jours et il n'y a aucun frais d'entrée. Certaines restrictions existent concernant l'habillement, comme le port du jeans, les espadrilles ou encore les bottes de travail, mais le code vestimentaire demeure très souple.

Le casino n'a pas de service de restauration mais comporte un bar d'une trentaine de places: il est interdit de consommer de l'alcool dans les aires de jeux. L'établissement ne fait aucun crédit.

La Société Intercar a mis sur pied un service de navette trois fois par jour entre le centre-ville de Québec et le casino de Charlevoix. C'est actuellement le seul transporteur qui dispose de droits d'accès garantis pour sa clientèle. Le service aller-retour coûte 30 \$.



Le ministre André Bourbeau s'est retrouvé bien entouré hier, lors de l'inauguration du casino de Charlevoix. Faites vos jeux, M. le ministre...

O.J. Simpson

Il n'y a pas de masque de ski, dit la poursuite

LOS ANGELES (Reuter) — O.J. Simpson a comparu pour la deuxième fois en cour, hier, alors que la poursuite a nié les informations voulant qu'un masque de ski ensanglanté ait été retrouvé sur les lieux du double meurtre dont il est accusé.

L'ancienne étoile du football américain, qui a plaidé non coupable aux accusations d'avoir assassiné son ex-épouse, Nicole, et l'ami de celle-ci, Ronald Goldman, il y a 10 jours, est apparu plus reposé, plus alerte qu'à sa comparution, lundi. Il a écouté attentivement tout ce qui s'est dit pendant l'audience.

Quand les avocats se sont rendus dans les bureaux du juge pour se consulter en privé et que les adjoints du sheriff lui ont demandé s'il voulait être transféré dans une zone de détention adjacente, on l'a entendu dire: « je ferais n'importe quoi pour rester en dehors de cette cellule ».

L'avocat de Simpson, Robert Shapiro, s'est plaint de ce que l'équipe de la défense n'avait pas eu accès à tous les éléments de preuve dont il a été fait mention dans les médias, qui ont largement couvert l'affaire. Il a notamment demandé s'il y avait un masque de ski portant des taches de sang, et s'il pouvait l'examiner le jour même.

La juge Marcia Clark lui a répondu qu'il n'y avait pas de tel masque.

Les propos de Me Shapiro ont

indiqué que d'autres éléments de preuve, dont les médias ont largement fait état, n'existent peut-être même pas.

« Je ne fais que me fier aux rapports que nous entendons sur toute cette preuve retrouvée, et les rapports (des laboratoires) n'en font pas mention », a-t-il dit.

Les déclarations de la juge Clark ont démenti les dépêches maintes fois reprises citant des sources policières, selon lesquelles on aurait découvert un masque de ski trempé de sang près des cadavres des victimes, et qui aurait été utilisé par le meurtrier.

Il s'agit d'une des informations qui ont filtré de l'enquête, et qui ont amené certains à accuser les procureurs de la poursuite de vouloir faire condamner Simpson par les médias. D'autres informations ont notamment fait état de la découverte de gants tachés de sang, l'un près des corps, l'autre à la demeure de Simpson, et de la présence de taches de sang dans la voiture de Simpson.

On a également affirmé que les tests prouvaient que du sang trouvé sur la scène des meurtres était du même type que celui de l'accusé.

LA POLITIQUE

Rivest réfute les allégations de Lisée sur Robert Bourassa

QUÉBEC — Le sénateur Jean-Claude Rivest a accusé hier le journaliste Jean-François Lisée de s'être livré à une interprétation « fautive et abusive » des événements de la dernière tourmente constitutionnelle et d'avoir mené « une charge profondément injuste contre le premier ministre Bourassa ».



Le sénateur Jean-Claude Rivest

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Ami personnel et conseiller constitutionnel de l'ex-premier ministre, le sénateur Rivest reconnaît cependant qu'il y a dans *Le Triporteur* et *Le Naufrageur* « une série de faits et de commentaires qui m'apparaissent correspondre à la réalité ». Il voit cependant dans l'interprétation qu'en fait M. Lisée « une volonté de mise en marché assez évidente et un geste éminemment politique ».

M. Rivest estime que la thèse du journaliste Lisée pêche par « un parti pris souverainiste évident » et que sa prémisse d'un élan irrésistible vers la souveraineté du Québec, au lendemain de l'échec de Meech, est « totalement fautive ».

Sur un ton qui rappelle l'humour grinçant qui faisait la marque de commerce de cet ex-conseiller, omniprésent dans l'entourage de M. Bourassa, Jean-Claude Rivest n'en revient pas de la suggestion que son ex-patron « aurait dû suivre les sondages qui indiquaient un niveau exceptionnellement élevé d'appui à l'option souverainiste et faire alors la souveraineté ». « Dieu que c'est bête ! C'est même assez cocasse : inviter M. Bourassa à gouverner par sondage ! »

Dans une entrevue téléphonique, M. Rivest qualifie les 1300 pages de M. Lisée de « charge emportée, injuste et vaniteuse ». « C'est tellement grossier comme titre et comme thèse », tranche-t-il en cherchant à démontrer que les 25 années de carrière politique de M. Bourassa se sont faites « à l'enseigne du fédéralisme canadien ».

Même lors de sa déclaration de juin 1990, au lendemain de l'échec de Meech, rappelle Jean-Claude

Rivest, M. Bourassa a réitéré sa volonté d'assurer « la sécurité économique des Québécois ». C'est au nom de cette même sécurité économique, selon lui, que M. Bourassa « a toujours contesté la valeur intrinsèque de l'option souverainiste ».

La question de Bruxelles

Pour Jean-Claude Rivest, Robert Bourassa n'a pas flirté avec la souveraineté avec la question de Bruxelles — qui faisait référence à un parlement commun pour deux États — mais tout simplement « laissé les options ouvertes ». De la même façon, M. Bourassa aurait, selon M. Rivest, clairement montré son option fédéraliste en s'assurant que la majorité des membres de la commission Bélanger-Campeau soit fédéraliste.

Pourquoi alors ne pas avoir tenu le référendum sur la souveraineté que suggérait cette même commission en cas d'échec dans les tentatives de réforme du fédéralisme ?

Parce que l'accord de Charlottetown comportait des gains appréciables pour le Québec contrairement aux négociations menées par René Lévesque en 1982. « Des

résultats réels. Résultats incomplets. Volontiers. Naufrage que tout cela ? Non absolument pas. », conclut un Jean-Claude Rivest qui n'hésite pas à confier au SOLEIL qu'il a fait lire son texte de 17 pages à M. Bourassa qui lui a même suggéré d'ajouter cette dernière phrase.

M. Rivest n'est pas tendre non plus pour l'ex-ministre fédéral Marcel Masse dont la crédibilité personnelle en matière constitutionnelle « était moléculaire » au sein de son propre gouvernement, à Ottawa. Même humour acide à l'égard de la sollicitude du « bon M. Rae » à l'égard du Québec et à l'importance du premier ministre albertain, Don Getty, dans la négociation des accords de Charlottetown. « Je n'ai, pour ma part, rien vu de tout cela. »

Il qualifie également de « foutaises » les prétentions à l'effet que le premier ministre Mulroney aurait forcé M. Bourassa à tenir un référendum sur les accords de Charlottetown. Jean-Claude Rivest admet cependant au SOLEIL que M. Bourassa n'était pas « un grand sportif du référendum ».

Extraits page A-15

La réplique de Lisée

La réplique de Jean-François Lisée aux commentaires du sénateur Rivest n'a pas été moins cinglante : « Jean-Claude Rivest montre aujourd'hui qu'il sait aussi écrire n'importe quoi. Le cynisme continue. » L'auteur des deux volumes signale que M. Rivest a commis une « indigne fabrication de citation » pour appuyer le cœur de sa contestation en lui faisant dire que M. Bourassa aurait dû suivre les sondages et faire la souveraineté. « Je n'ai jamais pensé, dit ou écrit une pareille chose », note Jean-François Lisée.

Aquarium, Jardin zoologique, Jardins Métis On privatise ou on ferme

QUÉBEC — Le gouvernement Johnson a confirmé hier qu'il entend privatiser ou fermer le Jardin zoologique de Québec, l'Aquarium et les Jardins de Métis.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Dans un communiqué publié en fin d'après-midi, le ministère de l'Environnement et de la Faune indique clairement que les « organismes du milieu » intéressés à prendre la relève de l'État devront se manifester avant le 1er septembre, à défaut de quoi les actifs de ces trois sites seront tout simplement liquidés. Le ministre Paradis a indiqué hier que les installations seront fermées au public à compter du 30 septembre.

Le MEF se donne cependant jusqu'au 1er janvier 1995 pour procéder à la signature d'ententes de privatisation et jusqu'au 1er avril 1995 pour mettre fin complètement à sa participation financière dans ces installations. La privatisation du Zoo, de l'Aquarium et des Jardins de Métis, à l'est de Mont-Joli, per-

met au MEF de supprimer 72 postes à temps complet de la feuille de paye du MEF.

Selon les informations obtenues hier, des rencontres ont déjà eu lieu la semaine dernière avec la Société du zoo, une société sans but lucratif de Québec qui compte quelque 350 membres. Aucune entente n'est encore intervenue mais cette entreprise serait disposée à prendre en charge le Zoo et l'Aquarium.

« On ne veut pas tirer la plug brutalement », indiquait-on hier au cabinet du ministre responsable de la région de Québec, Jean Leclerc. Selon les informations obtenues, Québec serait même disposé à dégager des fonds pour faciliter la transition vers des organismes du milieu.

Le député Rémy Poulin indiquait hier au SOLEIL que le gouvernement ne peut plus s'offrir le luxe de déficits qui ont atteint près de 12 millions \$ au

cours des cinq dernières années pour le Zoo de Québec à Charlesbourg. Celui-ci faisait ressortir que les résultats (en terme de visiteurs) des zoos de Saint-Félicien et Granby, gérés par des intérêts privés, dépassaient largement ceux du Zoo de Québec.

Au ministère de l'Environnement et de la Faune, on estime que le gouvernement engloutit annuellement 4,2 millions \$ dans les activités déficitaires des trois sites qu'il entend privatiser, soit près du tiers des quelque 15 millions \$ de compressions que le MEF a dû effectuer pour se conformer aux coupures décrétées dans le budget Bourbeau.

M. Paradis a indiqué hier qu'aucune coupure de postes n'affectera le service des agents de conservation de la faune et qu'aucun bureau en région ne sera fermé. Quarante pour cent des compressions de postes originelles de la fusion des deux ministères (MENVIQ-MLCP) et 22 % des trois privatisations annoncées.

Société zoologique Entre colère et soulagement

QUÉBEC — La Société zoologique de Québec a l'humeur qui balance entre le soulagement et la frustration face à la décision du gouvernement Johnson de se débarrasser du zoo, situé à Charlesbourg et de l'Aquarium provincial, à Sainte-Foy.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

La joie, d'abord. « Notre ambition, commente la présidente de la Société, Mme Louise Morency, c'est de prendre le zoo, de l'arranger avec nos bénévoles et de travailler avec les gens qui veulent y investir. »

« Si, en 1989, Québec nous l'avait donné, comme nous le demandions, nous serions rendus à 500 000 visiteurs. Maintenant, c'est effrayant. Il n'y en a que 180 000. »

« Ils (l'administration étatique actuelle) ont un problème de dépenses idiotes. C'est pas la faute à personne. C'est le gouvernement. »

Remis à sa Société, « le zoo pourrait être rentable dès l'an prochain, enchaîne la prési-

dente. En rajoutant de petites affaires, l'achalandage augmenterait. »

La déception, maintenant. « Nous espérions que le ministre Pierre Paradis (Environnement et Faune) annonce par la même occasion que nous avions fait une offre, explique Mme Morency. Pour le zoo et l'Aquarium. »

« Nous nous attendions à ce qu'il mentionne qu'il nous les cède. Au moins qu'il nous donne la priorité. »

Par ailleurs, hier soir, le commissaire industriel de Charlesbourg, M. Bertrand Goulet, s'est montré irrité devant la tournure des événements, tout en précisant qu'il n'a eu droit qu'à des bribes d'information. « Cet hiver, nous avons travaillé très fort (au sein d'un groupe d'organismes du milieu). » Un soumi-

nistre a constamment répété que l'État n'avait pas l'intention de se retirer du dossier, selon M. Goulet.

Il est un point qui chicote au plus haut point le commissaire industriel. Le ministre affirme « remettre en cause la pertinence pour le gouvernement de consacrer 4,2 millions \$ à des activités déficitaires », ce qui comprend le Jardin de Métis.

« Comment se fait-il que les gouvernements trouvent quelque 27 millions \$ pour le parc Jarry (à Montréal, pour y aménager un centre national du tennis) ? Il a rappelé que l'État québécois a aussi fait cadeau d'un Biodôme de 57 millions \$ aux autorités montréalaises. »

« Et quand on parle de 4 millions \$ pour des installations dans l'Est du Québec, c'est toute une affaire ! On est pas tannés, a-t-il conclu en parodiant le poète Claude Péloquin, de se faire saigner, gang de poulets qu'on est à Québec ? »

Environnement, Justice, Affaires internationales La valse des coupes se poursuit

QUÉBEC — La valse des coupes se poursuit dans l'appareil gouvernemental. Les délégués du Québec à l'étranger perdent leur chauffeur et leur cuisinier. Quarante avocats et 10 notaires perdent leur poste. 330 postes à l'Environnement et la Faune

disparaissent dans la nature.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

L'ampleur des compressions des effectifs commence à se préciser au gouvernement du Québec. À chaque jour, des ministères confirment les mauvaises nouvel-

les à leurs salariés.

Hier matin, les employés du ministère des Affaires internationales, des Communautés culturelles et de l'Immigration ont reçu la confirmation par le sous-ministre Norman Riddell, comme l'annonçait LE SOLEIL, que 57 postes étaient éliminés dans le secteur des affaires internationales et que six postes étaient libérés du côté des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Des 57 postes supprimés, 17 proviennent du réseau des délégations du Québec à l'étranger et 40 des bureaux du ministère à Québec et à Montréal. Le sous-ministre Riddell a promis aux travailleurs concernés qu'il allait tout faire pour leur retrouver un poste dans le secteur des Communautés culturelles et de l'Immigration.

La compression n'épargne pas, non plus, les délégations du Québec à l'étranger. Stockholm ferme ses portes et tous les délégués, à part ceux de Paris et de Hong Kong, perdent leur chauffeur, leur cuisinier et leur bonne.

Aujourd'hui, c'est au tour des employés du ministère de l'Environnement et de la Faune de connaître tous les détails des 330 éliminations de postes.

Par contre, les fonctionnaires du ministère de la Justice devront attendre. Selon le président de l'Association des juristes de l'État, Marc Bergeron, une rencontre devait avoir lieu, hier, avec les dirigeants du ministère mais elle fut remise à plus tard.

En attendant les confirmations, les juristes craignent le pire : licenciement de 40 avocats et 10 notaires, abolition des services du contentieux des ministères du Revenu, des Finances, de la Sécurité publique et de plusieurs autres et mise à pied des huit avocats chargés de récupérer pour l'État des pensions alimentaires impayées, une affaire 4,9 millions \$ pour le gouvernement.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA CAPITALE
vous invite à venir célébrer
LA FÊTE NATIONALE SUR LES PLAINES D'ABRAHAM
(en arrière du Manège militaire)
CE SOIR dès 20 h
(beau temps, mauvais temps)

LUC DE LAROCHELLIÈRE

SYLVIE TREMBLAY

et

- L'ENSEMBLE NOUVELLE-FRANCE
- DANIEL LEMIEUX
- SIMON LEMIEUX
- PAUL MARCHAND

avec la participation de
JOCELYN BÉRUBÉ

SYLVIE PAQUETTE

Conception et direction artistique: **SIMON GAY**

PRODUIT PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES DE LA CAPITALE

En collaboration avec:

Ministère des Affaires municipales

Ville de Québec

Hydro-Québec

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

LESOLEIL

cjrp 1060

CHIK 98.9 RADIO PARADISE

Desjardins

MNO MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOIS

ATTENTION: Notre Fête nationale est une fête familiale. MOT D'ORDRE: Les contenants de verre et de métal sont interdits sur le site. NOTE: Boissons gazeuses, eau et bières (5% et 0.5%) disponibles sur place au profit de la Fête nationale de la Capitale.

Jun
mois de la lingerie

25% à 50% de rabais
sur une sélection de modèles

Triumph
BARBARA PARIS
lejabby
ROSY

8 HUIT **Aubade** **DIM**

PAPILLON BLANC

PERREAULT
LINGERIE

Galeries de la Capitale Tél. : 626-7322

La dernière session n'a été qu'une répétition générale

Accrochez-vous à vos sièges! — Lucien Bouchard

OTTAWA — Le Bloc québécois jouera le rôle de « courroie de transmission » pour un éventuel gouvernement péquiste lors de la prochaine session parlementaire.

Textes de MANON CORNELIER
de la Presse canadienne

Et ceux qui ont trouvé les derniers mois mouvementés devront s'accrocher à leurs sièges car M. Lucien Bouchard soutient qu'il s'agissait seulement d'une « répétition générale » en vue de la « vraie partie » qui suivra les élections générales au Québec.

« Nous avons mis la table pour les grands débats qui viennent à l'automne », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse hier à Ottawa.

La façon d'opérer du Bloc pourrait être modifiée, advenant une victoire péquiste.

L'élection du PQ ferait du Bloc « une véritable courroie de transmission d'un gouvernement à l'autre », a poursuivi M. Bouchard. « On n'aura jamais vu cela. On sera de nouveau dans une situation sans précédent où le parti d'opposition officielle à Ottawa va véhiculer directement, chaque jour, les préoccupations, les vues, les objectifs d'un gouvernement qui est à Québec. »

Le chef bloquiste refuse de

toutes façons d'envisager d'autres scénarios que la victoire péquiste.

« Il y a les hypothèses, les possibilités et les probabilités et je m'en tiens à ce qui m'apparaît être une probabilité. Ce qui apparaît plus probable requiert une meilleure préparation. Ce qui apparaît moins probable requiert une préparation moins élaborée. Donc, on se prépare moins pour la défaite que pour la victoire », a-t-il répondu aux journalistes qui émettaient des doutes.

Malgré son association étroite avec le PQ, M. Bouchard est convaincu qu'il pourra continuer à jouer son rôle d'opposition officielle pour tous les Canadiens. Selon lui, il pense que ses députés

ont déjà réussi à trouver le délicat équilibre entre ce rôle et celui de défenseur des intérêts du Québec.

Mais il reconnaît qu'il n'est pas toujours facile de les concilier.

Echanges vifs

Chose certaine, il souhaite que le Parlement continue de siéger lors d'une éventuelle campagne référendaire.

« C'est une tribune extraordinaire pour faire une campagne référendaire et ce n'est pas comptabilisé. Quand on pose des questions à la Chambre, qu'on fait des discours ou qu'on tient des conférences de presse à Ottawa, ça ne rentre pas dans les dépenses référendaires d'un comité du Oui à Québec. Je pense que ce serait une très bonne chose pour la cause souverainiste que le débat puisse se prolonger ici à Ottawa, durant la campagne référendaire », a-t-il dit sans sourciller.

Le chef bloquiste s'attend à des échanges vifs à l'automne.



Hier, dernière journée de la session, le chef de l'opposition Lucien Bouchard s'est amusé, aux Communes, aux dépens notamment du ministre des Finances Paul Martin.

Unité nationale

Les partis d'opposition reprochent à Chrétien sa politique de l'autruche

OTTAWA — L'unité nationale et la question québécoise, sujets tabous de la dernière campagne électorale fédérale, sont maintenant la préoccupation numéro un des conservateurs, des réformistes et des néo-démocrates.

À la veille du déclenchement des élections provinciales au Québec, les trois chefs veulent que le premier ministre Jean Chrétien expose son jeu et cesse de fuir le débat.

Le chef conservateur Jean Charest trouve, quant à lui, que « l'actuel gouvernement nie la réalité » dans ce dossier.

Enjoindre les gens de cesser d'en parler, comme le fait le premier ministre Jean Chrétien, « ne fonctionne tout simplement pas », croit-il. À son avis, on ne sent aucun sens de direction.

Il voudrait que le premier ministre rappelle aux Canadiens que le Bloc n'est pas le porte-parole de l'ensemble de la population québécoise et que la souveraineté n'est pas chose faite.

Selon lui, M. Chrétien devrait cesser de traiter les questions sur

l'avenir du Québec comme de simples hypothèses.

Manning

« Les deux principaux échecs du gouvernement ont été l'incapacité de combler le vide dans le dossier de l'unité nationale et de faire quelque chose de substantiel pour contrôler le déficit », a commenté de son côté le chef réformiste Preston Manning.

M. Manning a bien tenté, depuis quelques semaines, de pousser le gouvernement à se commettre dans ce dossier mais ce fut sans succès. Mardi, il cachait mal son découragement.

« J'espère et je prie pour que la stratégie de M. Chrétien sur l'unité nationale fonctionne mais j'ai le cœur serré car je pense que ce ne sera pas le cas », avouait-il.

Selon lui, le premier ministre devrait montrer aux Québécois combien le processus d'accès à l'indépendance sera long et diffi-

cile et il devrait aussi présenter une vision nouvelle du fédéralisme.

M. Manning, qui a dit se préparer au pire, est convaincu que la défense du statu quo est une recette qui mènera au désastre.

À son avis, la présence du Bloc au Parlement devrait être suffisante pour convaincre le premier ministre de l'urgence de la question. « Le Bloc est une revendication constitutionnelle ambulante », a-t-il lancé.

Néo-démocrates

La leader néo-démocrate Audrey McLaughlin estime pour sa part que le premier ministre Chrétien devrait présenter sa position avant l'élection provinciale afin de permettre aux Québécois de faire un choix éclairé.

« Je pense qu'il serait nécessaire, de la part du premier ministre, d'établir clairement la position du Canada et ce, avant l'élection provinciale au Québec », a-t-elle dit.

Le Bloc québécois «écoeure» le ministre fédéral des Transports

OTTAWA (PC) — Dans les dossiers de bilinguisme et de la francophonie, le Bloc québécois s'est comporté en parfait hypocrite du début jusqu'à la fin de la séance parlementaire, a maintenu hier le ministre des Transports, Doug Young.

Dressant un bilan des travaux parlementaires, M. Young a noté qu'il n'avait pas été facile de cotoyer le Bloc québécois aux Communes.

S'il reconnaît que la présence du Bloc en Chambre reflète la volonté démocratique des Québécois, il a du mal à accepter que les bloquistes se fassent le porte-parole des Acadiens et des francophones hors Québec.

Selon lui, le Bloc devrait s'occuper d'économie et d'autres dossiers importants et devrait laisser les dossiers sur le bilinguisme à d'autres.

lippe Paré, « de s'occuper de ses oignons ».

M. Young, un Néo-Brunswickois bilingue, a expliqué sa réaction en disant que les questions soulevées par le Bloc au sujet du bilinguisme et du fait français l'énerveraient royalement.

« Franchement, ça m'écoeure », a-t-il laissé tomber sans broncher.

SEMAINE DES MILLIONNAIRES RÉSULTATS

TIRAGE DU 22 JUIN 1994

1 lot de 1 000 000 \$ (numéro décomposable)		20 lots de 1 000 \$ (numéros non-décomposables)		
2173360	1 000 000 \$	1006022	1373138	2135769
173360	20 000 \$	1066590	1431390	2161845
73360	2 000 \$	1262506	1452595	2345419
3360	200 \$	1267098	1516965	2383370
360	20 \$	1303875	1563675	2510780
60	10 \$	1308014	2096995	2545373
		1358862	2123670	

TIRAGE DU 21 JUIN 1994

1 lot de 1 000 000 \$ (numéro décomposable)		20 lots de 1 000 \$ (numéros non-décomposables)		
2745631	1 000 000 \$	1015192	2036297	2405299
745631	20 000 \$	1094729	2181391	2443526
45631	2 000 \$	1136824	2201110	2476668
5631	200 \$	1385778	2208088	2585784
631	20 \$	1405562	2317759	2617619
31	10 \$	1639825	2341353	2720900
		1790289	2344401	

TIRAGE DU 20 JUIN 1994

1 lot de 1 000 000 \$ (numéro décomposable)		20 lots de 1 000 \$ (numéros non-décomposables)		
2755841	1 000 000 \$	1002043	1679980	2509634
755841	20 000 \$	1135280	2130507	2524040
55841	2 000 \$	1341744	2232409	2645011
5841	200 \$	1534463	2285665	2657018
841	20 \$	1596691	2334375	2659577
81	10 \$	1616322	2417770	2707740
		1668440	2486811	

21 autres lots le 23 juin

Les modalités des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Du loisir à prix ABORDABLE avec **GLASTRON**

celui qui change les bateaux une valeur assurée

Moteur Yamaha 3,0 L, jauges, compartiment à skis, pare-brise teinté s'étendant sur les côtés, compartiment d'embarcadere, radiocassette AM-FM, et plus encore.

16 495 \$

YAMAHA incluant remorque **REINEL**

Robitaille Marine 2173-4157 Québec Inc.

2980, Mgr-Gauthier, C.P. 5023, Beauport G1E 6B3 661-8491

Brannéquin

Régina se décide enfin à offrir des **PRIX FANTASTIQUES!**

TRICOT DE COTON ens. 2 ou 3 pièces cour. de 328 \$ à 413 \$ **Spécial 149 \$ à 189 \$**

TAILLEURS cour. jusqu'à 764 \$ **Spécial 269 \$**

ROBES cour. de 275 \$ à 380 \$ **Spécial 129 \$ à 169 \$**

JUPES cour. de 190 \$ à 315 \$ **Spécial 89 \$ à 139 \$**

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17 HEURES
TOUTES TAXES INCLUSES DANS NOS PRIX

Stationnement gratuit pour nos clientes **PLACE de la CITE** 2600, boul. Laurier Sainte-Foy

OUVERT 24 JUIN!

VENTE TROTTOIR!

DU VENDREDI 24 JUIN AU LUNDI 4 JUILLET

Des aubaines encore plus sensationnelles lors de notre vente trottoir. Des marques renommées: chaussures, accessoires, articles de maison et cadeaux à découvrir! Achetez directement des magasins opérés par les manufacturiers. Profitez de votre visite pour déguster la cuisine maison du BISTRO STE-ANNE!

PRIX OUTLET

PROMENADES STE-ANNE CENTRE «FACTORY OUTLET»

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE!
Lundi au Mercredi: 9h30-18h Jeudi-Vendredi: 9h30-21h Samedi-Dimanche: 9h30-18h Informations: 827-3555

SUR LA CÔTE EST DE QUÉBEC, STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, DIRECTION MONT STE-ANNE

LES PLUS GRANDES MARQUES À PRIX OUTLET

A.B.A. DI CAPRA
AUCKIE SANFT
BENETTON
CUIR NIKO
DANSK
ESCADA/LAURÉL/CRISCA
SOCKS GALORE
HOME AGAIN
FAR WEST
OCEAN JEANS
FAMOUS
COBRA
FRANÇOISE BOUTHILLIER
ET BIEN D'AUTRES
MARQUES RENOMMÉES!

La SAAQ négocie son virage

92 recommandations pour humaniser l'administration

QUÉBEC — La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a amorcé un important virage qui devrait la rapprocher de sa clientèle, les victimes d'accident de la route.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

« C'est une révolution », commentait hier le nouveau président de la SAAQ, Georges Lalande, qui dirige cette société d'État depuis le 5 avril. C'est au cours d'une imposante conférence de presse qu'a été rendu public le rapport du groupe de travail mis sur pied pour redresser la gestion de cet organisme.

Très souvent mise au banc des accusés au cours des derniers mois, la SAAQ avait également été dénoncée vivement par le protecteur du citoyen Daniel Jacoby, qui lui reprochait d'avoir trahi sa vocation première, soit l'indemnisation des victimes de la route.

Devant ce constat, le ministre des Transports, Normand Cherry, avait mandaté un groupe de travail, formé notamment des associations d'accidentés, pour lui faire des recommandations en un mois seulement.

C'est ce rapport qui a été rendu public hier par les hauts dirigeants de la SAAQ, le ministre et une cinquantaine de représen-

tants du milieu. Celui-ci contient pas moins de 92 recommandations qui visent toutes à humaniser la machine administrative.

« Nous avons été sensibilisés par les articles de journaux », d'admettre le ministre Cherry, qui soutient qu'il faut « s'occuper du monde d'abord ». Le ministre n'a pas voulu blâmer l'administration précédente, celle de M. Jean-Marc Bard, pour son style de gestion.

M. Lalande estime pour sa part que 80 % des cas peuvent se résoudre par des décisions administratives car « on ne règle pas la vraie vie du monde avec des lois et des règlements ».

Néanmoins, il évalue que cette réforme devrait coûter environ 50 millions \$ par année, soit, fait-il valoir, 10 % du budget d'indemnisation.

Les 92 recommandations tournent autour de grands axes : humaniser les rapports, simplifier les procédures de réclamation, déjudiciariser le processus, renforcer le rôle des agents de première ligne.

Concrètement, la SAAQ accepte notamment la nomination d'un accidenté à son conseil d'ad-

ministration, majeure de 250 \$ à 600 \$ le remboursement des frais d'expertise médicale ou d'un témoignage lors d'un appel, implante un réseau d'agents spécialisés en relation d'aide pour les accidentés, abolit la tarification pour une demande de dossier, prévoit verser une somme d'argent dès le début de l'indemnisation, institue une troisième expertise médicale choisie par le réclamant lors d'une contestation, émet une carte de paiement direct CAPPS (Centre d'autorisation et de paiement des services de santé) pour facturer médicaments et fournitures, crée le dépôt direct pour les indemnités de plus de trois mois.

Selon M. Lalande, il sera possible d'augmenter les services de première ligne sans augmenter le personnel, soit en réaffectant des employés actuels de la SAAQ.

Une voix discordante

Une voix discordante est venue hier briser cette belle unanimité

quand Jocelyne Dubé, responsable de l'Association des accidentés du travail et de l'automobile du Québec (DAATAQ), s'est levée en pleine conférence de presse pour affirmer que le rapport était « vague, tendancieux, et ne change rien dans la vie des accidentés ». Elle a déploré que son organisme ne l'ait reçu que la veille de la conférence de presse.

Mme Dubé s'est fait rabrouer immédiatement par des représentants d'autres associations qui endossent entièrement le rapport.

Le directeur du Centre d'aide pour les victimes d'accidents de la route (CAVAR), Marcel Bolduc, a répliqué que ce sont les organismes à but non lucratif qui appuient ce rapport et non pas des bureaux d'avocats qui défendent des accidentés. Selon certaines associations, les accidentés doivent parfois faire un dépôt de 1000 \$ et dépenser jusqu'à 35 000 \$ pour se faire représenter.

La vente de cigarettes a baissé au Canada

OTTAWA (PC) — Les ventes de cigarettes pour l'année qui s'est terminée en mai ont été de 2,9 % plus faibles que pour la même période de 1993.

Ces données, publiées hier par Statistique Canada, démentent les prédictions de ceux qui affirmaient que la baisse des taxes sur les produits du tabac provoquerait une hausse du tabagisme.

La vente de cigarettes a toutefois augmenté de 4,3 % en mai, par rapport au mois correspondant de 93, mais un porte-parole de l'industrie du tabac affirme que cette augmentation est presque entièrement due à ce qu'un grand nombre de personnes ont cessé de rouler leurs propres cigarettes pour adopter celles qui sont manufacturées. Ce phénomène s'est manifesté à chaque fois qu'il y a eu une chute des prix, de dire Rob Parker, du Conseil des manufacturiers canadiens de tabac.

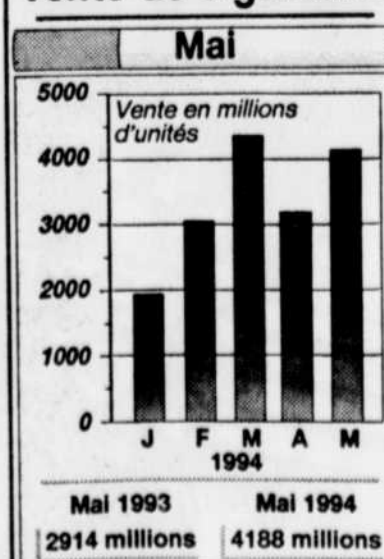
Le gouvernement fédéral a fortement baissé les taxes sur le tabac, en février, pour combattre la contrebande. Plusieurs provinces ont suivi l'exemple, ce qui a provoqué une forte baisse des prix, surtout dans l'Est canadien.

Par ailleurs, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et le Conseil du patronat du Québec (CPQ) invitent le gouvernement fédéral à ne pas donner suite au projet de banalisation des emballages des produits du tabac recommandé par le comité permanent de la santé de la Chambre des communes.

Une telle banalisation constituerait une « forme d'expropriation des marques de commerce, brimerait la liberté de choix des consommateurs et entraînerait des conséquences économiques importantes dans différents secteurs de l'industrie du tabac, particulièrement au Québec : perte d'emplois, contrefaçon des emballages légitimes et risque d'une nouvelle flambée de la contrebande », estime le CPQ dans un communiqué émis hier à Montréal. La FTQ, qui regroupe la très grande majorité des travailleurs et travailleuses de l'industrie du tabac au Québec, ne voit que des effets négatifs à la mesure envisagée par la ministre fédérale de la Santé Diane Marleau.

« L'emballage neutre va encourager la contrefaçon des produits du tabac et relancer la contrebande, sans, d'aucune façon, entraîner une réduction de la consommation de cigarettes », a déclaré le président de la FTQ, Clément Godbout.

Vente de cigarettes



(PC)

GR
comme
GRANDS RABAIS
30% à 50%
* sur toutes nos collections
50%
sur sélections de vêtements d'hiver * sauf accessoires

Boutique
GEORGES RECH
Place Ste-Foy
652-7811

Maintenant... un cellulaire abordable en vente partout!



19,95 \$
PAR MOIS :
le service SÛRETÉ AMIGO

Le service SÛRETÉ AMIGO est le forfait de téléphonie cellulaire idéal pour les personnes préoccupées de la sécurité de leur famille et de leurs enfants. Pour seulement 19,95 \$ par mois, le service SÛRETÉ AMIGO s'adapte à votre automobile pour que vous et les vôtres soyez toujours en contact. Sécurité et tranquillité d'esprit, n'est-ce pas là les meilleures raisons possibles d'avoir un cellulaire. Et c'est Amigo qui le rend abordable!

29,95 \$
PAR MOIS :
le service PERSONNEL AMIGO

C'est tout ce que vous payez pour téléphoner n'importe où! Temps d'appel gratuit toutes les fins de semaine. Le service PERSONNEL AMIGO est portatif et vous garde toujours en contact... n'importe où! Avec votre famille ou vos amis quand vous pique-niquez, dans un parc, ou sur la plage. De la liberté de mouvement comme vous n'en avez jamais eue. Parce que c'est abordable comme jamais!

Comment fonctionne le service AMIGO? C'est simple. Votre ensemble service SÛRETÉ AMIGO et service PERSONNEL AMIGO contient un manuel d'instructions faciles à suivre, ainsi qu'une vidéocassette qui répond à toutes les questions. Suivez les instructions et vous serez prêt à faire votre premier appel téléphonique cellulaire en quelques instants seulement.

Comment payer le service AMIGO? C'est tout aussi facile. Les mensualités et les frais pour le temps d'appel apparaissent automatiquement sur votre relevé de carte de crédit.

Comment commander le service AMIGO? C'est ce qu'il y a de plus facile. Vous n'avez qu'à composer ce numéro, et le nouveau service AMIGO vous sera livré à domicile dans un délai de 48 heures. Appelez dès maintenant.

1 800 263-8867

CANTEL
amigo

Ou rendez-vous à l'un de ces magasins :



EATON

Radio Shack



GRANADA

AVENTURE
ÉLECTRONIQUE

La Cabine
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP
DÉPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

silencieux
Speedy
freins

GE

CANTEL
Centres de communications

Pour contrer les hausses abusives «Passe-moi ton bail»

QUÉBEC — La meilleure façon de contrer les hausses abusives de loyer demeure la transmission du bail d'un locataire à l'autre de sorte que le nouvel arrivant connaîtra le prix de l'ancien loyer si le propriétaire ne l'a pas inscrit sur le nouveau bail.

par YVES THERRIER
LE SOLEIL

En lançant cette année encore sa campagne «Passe-moi ton bail» en conférence de presse, hier, le Bureau d'animation et d'information logement de Québec (BAIL) espère aider les nouveaux locataires à faire respecter leurs droits puisque les demandes répétées pour la création d'un registre provincial des baux ont été rejetées par le gouvernement et la Régie du logement, affirme M. Denis Cusson, coordonnateur du BAIL.

Selon les données recueillies par l'organisme au fil des ans, M. Cusson note que les propriétaires omettent dans la grande majorité des cas d'inscrire l'ancien prix du loyer lorsqu'ils signent un bail avec de nouveaux locataires. Ainsi, ils peuvent augmenter les coûts de façon plus importante que ne l'aurait permis la Régie lors d'une audition de fixation du loyer.

Plus encore, lors d'une audition de contestation, il n'y a pas de mesure coercitive obligeant le propriétaire à déposer l'ancien bail, le fardeau de la preuve repose sur le nouvel occupant. Un registre provincial comme en Ontario réglerait le problème.

Les locataires peuvent contester le loyer lorsqu'ils constatent une différence entre l'ancien taux et celui qu'ils devront payer. Si le montant payé par l'ancien locataire n'est pas inscrit, le délai pour une demande de révision est de deux mois après le début du bail. Si le montant est indiqué, le délai est de dix jours après la signature du bail. Mais si le propriétaire a fait une fausse déclara-

tion, le délai est de deux mois après avoir pris connaissance de la fraude.

Il ajoute qu'un des moyens privilégiés de masquer une augmentation importante du loyer consiste à donner des gratifications comme un mois de loyer. « Si le loyer passe de 400 \$ à 450 \$ par mois avec un mois gratuit, poursuit-il, le locataire se dit en calculant que le logement lui revient à environ 420 \$ par mois. Cependant, l'année suivante, l'augmentation se fera sur 450 \$ et non 420 \$. Les gens devraient demander un rabais mensuel au lieu du mois gratuit. »

Il constate par ailleurs que le nombre de demandes inscrites à la Régie du logement par des locataires ne représente que 15 % des cas traités, en raison notamment des frais d'inscription de la cause actuellement de 41 \$; ces frais grimperont à 47 \$ en août et de quelques dollars de plus en novembre. Pour le BAIL, ce ticket modérateur a une influence néfaste sur les gens à faible revenu, car 50 \$ c'est à peu près le salaire d'une journée au salaire minimum en plus de la demi-journée d'absence que le locataire doit assumer pour l'audition de sa cause. Pire encore, même si les propriétaires font face à ces frais, eux, ils peuvent le déduire de leur impôt, rappelle le coordonnateur du BAIL.

M. Cusson conseille donc aux locataires qui quittent un logement de remettre en main propre une copie de leur bail aux nouveaux locataires. Sinon, ils devraient le poster à leur ancienne adresse ou encore au bureau du BAIL, 321, rue du Pont, Québec, G1K 6M2. Le BAIL offre aussi un service de préparation des auditions devant la Régie.

Surconsommation de médicaments

Fini les médecins à la prescription facile

QUÉBEC — Pour freiner la surconsommation de médicaments par les personnes âgées, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Lucienne Robillard, compte avant tout sur une campagne de sensibilisation auprès des aînés et une surveillance des professionnels soupçonnés d'avoir la prescription facile.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Une personne bien informée est plus en mesure de prendre des décisions éclairées, a soutenu hier Mme Robillard en rendant public son plan d'action sur l'utilisation rationnelle des médicaments chez les personnes âgées. Le plan prévoit une série de mesures qui impliquent non seulement les personnes âgées et les médecins mais également les pharmaciens, les corporations professionnelles, l'industrie pharmaceutique et les universités.

L'objectif visé par ce plan d'action est de réduire le taux d'hospitalisation et de décès chez les personnes âgées à cause d'un mauvais usage des médicaments. Selon la ministre, une diminution de 1 % des hospitalisations reliées à une mauvaise médication pourrait faire épargner un peu plus de 20 millions \$ annuellement au gouvernement.

Selon des études réalisées par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le taux d'hospitalisation des personnes âgées dû à une consommation inappropriée de médicaments augmente. Elle expliquerait de 10 à 20 % des hospi-

talizations. Le nombre de décès a aussi grimpé, passant de 2,38 par 100 000 de population en 1975 à 4,40 en 1988. Mais ces données portent à interprétation. Elles tiennent probablement compte des personnes qui se sont suicidées en prenant une surdose de médicaments.

Une campagne d'information

Selon la ministre, il est faux de prétendre que les aînés vont d'un médecin à l'autre et d'une pharmacie à l'autre pour avoir des médicaments. Elle estime que la surconsommation est avant tout reliée à un manque d'information. La stratégie d'action est donc de réaliser une campagne d'information médiatique sur le bon usage des médicaments de concert avec les associations d'aînés.

Le plan prévoit également une surveillance des médecins qui ont

la prescription facile (on évalue leur nombre à environ 1000) par la mise en place d'un projet pilote de visiteurs médicaux. Cette mesure consiste en des rencontres individuelles et continues avec les prescripteurs. Elle est relativement coûteuse, fait remarquer Mme Robillard. Mais elle soutient qu'une analyse des bénéfices fait ressortir que des économies de deux à trois fois plus élevées que les dépenses sont possibles en ciblant les médecins ayant une activité intense de prescription médicamenteuse.

La Fédération de l'âge d'or du Québec donne son appui à ce plan d'action.

Le ministère recommande également d'implanter un programme de revue d'utilisation de médicaments.



COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ 94 À DES PRIX EXCEPTIONNELS

LE TRENTE ET UN®



VESTONS DÉSTRUCTURÉS
69.95

rég. jusqu'à 125.00

des vestons lin et coton de coupe déclinée, épaules plus amples, couleurs et grandeurs désassorties. ste-foy et galeries de la capitale.

LE TRENTE ET UN®



CHEMISES SPORT
19.99

rég. jusqu'à 38.00

assortiment de chemises pur coton indien, à carreaux, rayures tissées ou seersucker, manches courtes, couleurs et grandeurs assorties.

LE TRENTE ET UN®



BLOUSONS
49.95

rég. jusqu'à 75.00

des blousons en tissu poids plume, forme courte, taille extensible, couleurs et grandeurs désassorties.

COMPLETS HUGO BOSS
599.95

rég. jusqu'à 895.00

importés d'Allemagne, des complets trois boutons ou double boutonnage, différents tissus et textures, 38 à 46 dans la collection, coloris désassortis, ste-foy et galeries de la capitale.

CHEMISES COLLECTIONS
39.95

rég. jusqu'à 85.00

des chemises habillées pur coton, faux-unis, mini carreaux ou rayures, col régulier ou boutonné, couleurs et grandeurs assorties.

CRAVATES PURE SOIE
25.95

rég. jusqu'à 65.00

tout un choix de cravates en pure soie à motifs imprimés sur différents thèmes, coloris été 94 assortis.

PANTALONS À PLOIS
69.95

rég. jusqu'à 135.00

choix de pantalons en laine froide, légère, jambes plus amples, taille à plis, des styles unis et motif pied-de-poule, couleurs et grandeurs désassorties.

PULLS
39.95

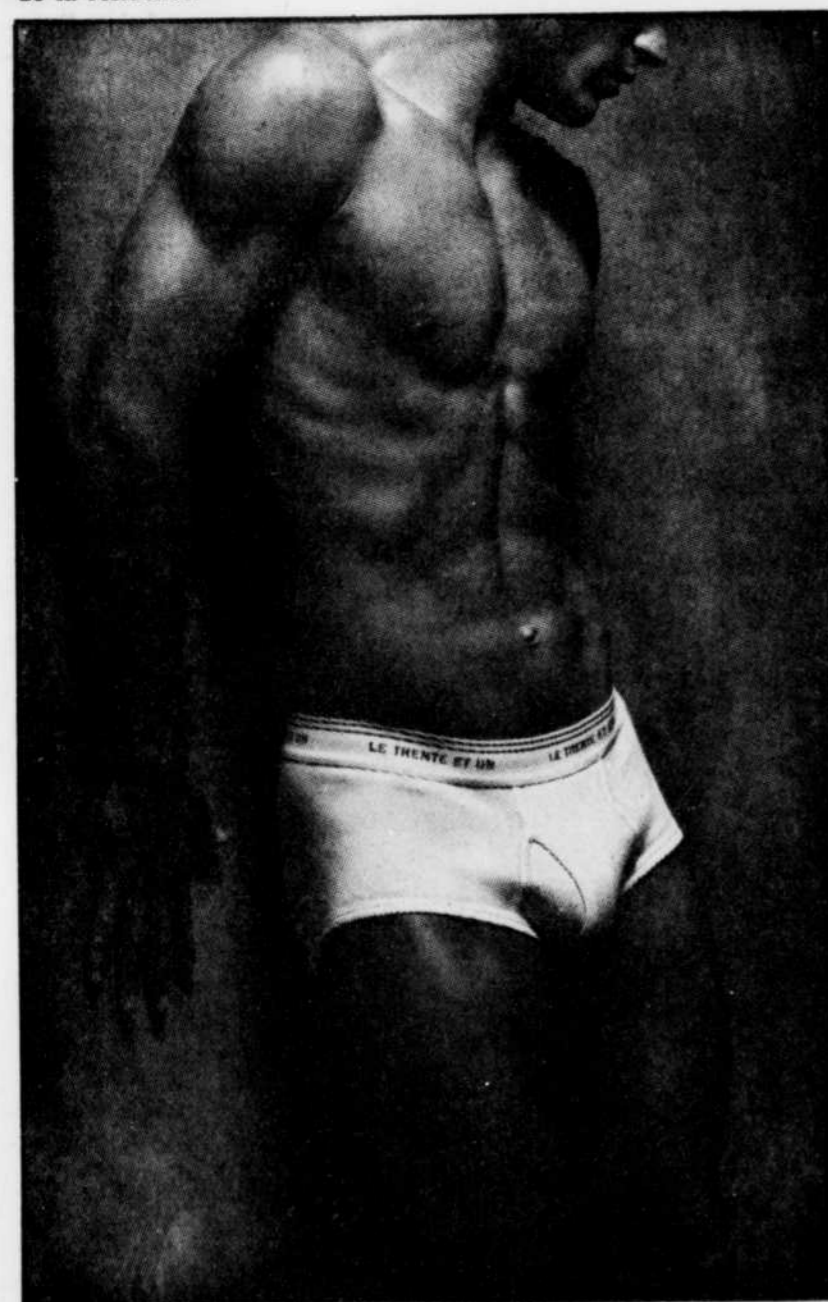
rég. jusqu'à 85.00

choix de pulls maille fine, lourde, pur coton, coton et lin, ramie et coton, mélange de soie, encolure ronde, baseball, polo, col roulotté, styles unis et à rayures, couleurs et grandeurs assorties.

MAILLOTS EN NYLON
15.99

rég. 19.99

un maillot de coupe boxeur avec cordon à la taille, en nylon léger, couleurs et grandeurs assorties.



L'EXCLUSIVITÉ DU 31
LE SOUS-VÊTEMENT SIMONS
4.99
rég. 7.75

COUPE RÉGULIÈRE, PUR COTON PEIGNÉ, COUTURES DOUBLES, BANDE DE TAILLE ÉLASTIQUE PLUS LARGE BRODÉE LE TRENTE ET UN. COLORIS CHINÉS EN DEUX TONS DE GRIS PÂLE ET CHARBON OU BLANC. TAILLE ASSORTIES.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

NOS TROIS MAGASINS SERONT FERMÉS VENDREDI 24 JUIN... LA VENTE JOURS D'ÉTÉ SE POURSUIT SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H 00

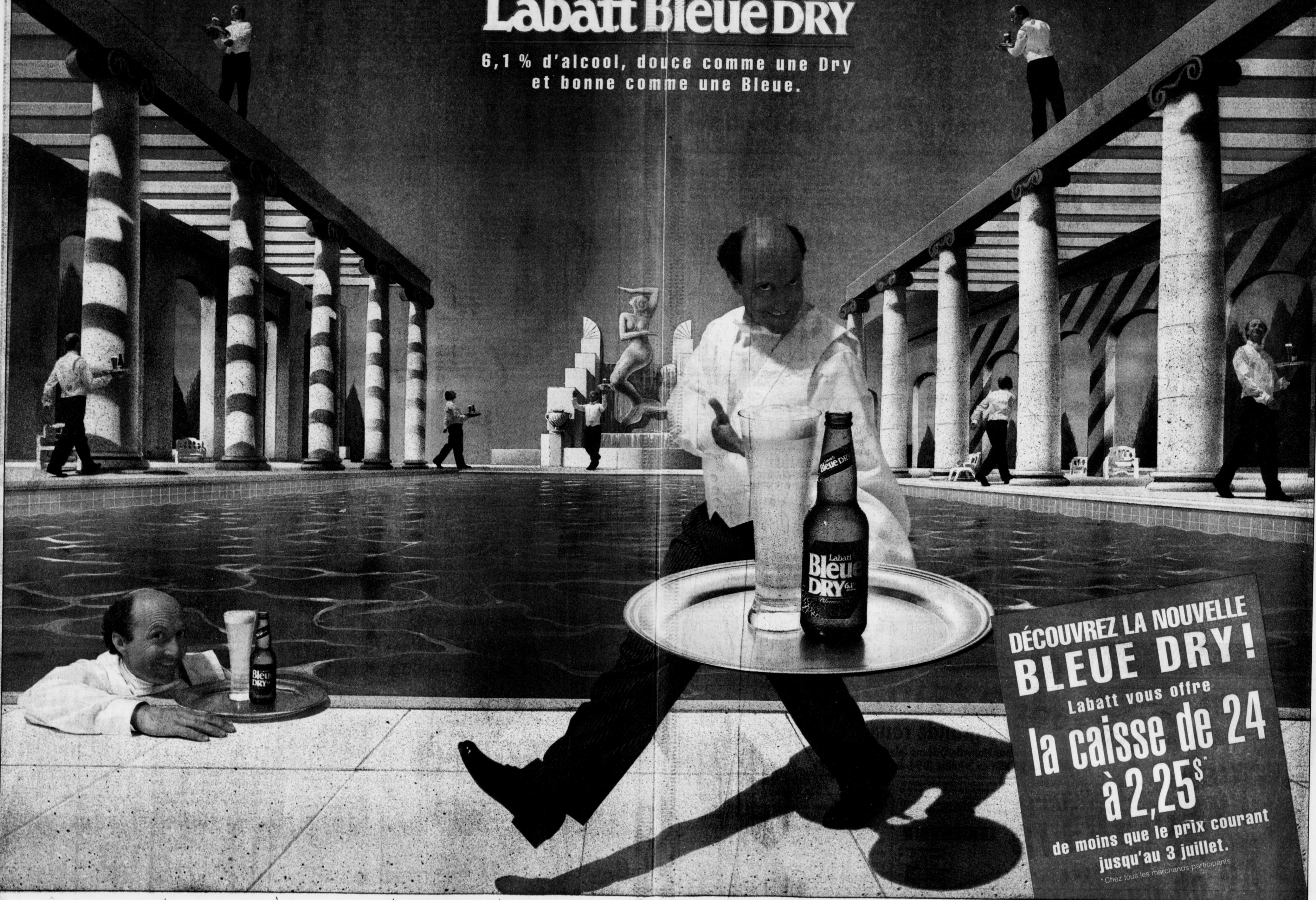
la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA DRY A TROUVÉ SA COULEUR!

Laissez-vous tenter par le goût génial de la nouvelle

Labatt Bleue DRY

6,1 % d'alcool, douce comme une Dry
et bonne comme une Bleue.



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
BLEUE DRY!

Labatt vous offre

**la caisse de 24
à 2,25\$***

de moins que le prix courant
jusqu'au 3 juillet.

* Chez tous les marchands participants.



En souvenir du petit Marc-André

Des citoyens de Vanier ont déployé une banderole sur laquelle était écrit « Bonnes vacances », hier, pour rappeler la mort du jeune Marc-André Defoy, sept ans, frappé par un train du CN, le 21 avril 1993, près de la barrière de l'avenue Plante.

Fête nationale: des dizaines de petites fêtes dans la région

QUÉBEC — Il n'y a pas que des spectacles d'envergure pour la Fête nationale du Québec. La célébration prendra également tout son sens dans les fêtes de villages et de quartiers.

par JOSÉE LAPOINTE
LE SOLEIL

Dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches seulement, une centaine d'événements différents se dérouleront aujourd'hui et surtout demain. Quelques feux d'artifice, plusieurs feux de joie, de l'animation pour les enfants, des soupers, des petits spectacles, les activités ne manqueront pas.

Évidemment, le grand spectacle de ce soir, sur les plaines d'Abraham, attire toute l'attention. Dès 20 h, les Sylvie Tremblay, Sylvie Paquette, Jocelyn Bérubé et Luc de Larochelière animeront la soirée, dont l'entrée est gratuite. Parmi les fêtes de quartier, cel-

le de Val-Bélair se démarque. Les chanteuses Johanne Blouin et Laurence Jalbert seront là demain soir pour un grand spectacle qui commence à 20 h 30. De minimes frais d'entrée sont demandés (5 \$ adultes, 3 \$ moins de 18 ans).

Un défilé de 30 artilleurs de la Compagnie franche de la Marine partira également du Musée de la civilisation et fera une démonstration de tir à la place Royale en après-midi demain. C'est le musée qui est en charge de l'animation dans cette partie de la ville. Il y aura une dégustation de deux immenses gâteaux avec un glaçage à la myrtille, à l'effigie évidemment du drapeau du Québec. Cinq couples en monocycle feront une dé-

monstration de leur art devant le musée demain à 13 h 30.

Mais il n'y a pas que la région de Québec qui regorge d'activités. On décompte dans tout l'est de la province une centaine de municipalités qui célébreront la fête nationale, de La Pocatière aux îles de la Madeleine. Il y aura, par exemple, des feux de joie tout le long du fleuve qui se relayeront ce soir et demain.

Plusieurs artistes se produiront sur les différentes scènes de l'Est du Québec pour interpréter les « classiques » de la chanson québécoise. C'est à Matane qu'on a vu un peu plus grand cette année, avec un spectacle de Garolou au Centre sportif Alain-Côté, à 20 h demain soir. Une grande nuit de la chanson québécoise commença également ce soir jusqu'au lever du soleil demain.

Activités et services offerts lors du congé de la St-Jean-Baptiste

QUÉBEC — Les activités commerciales et les services offerts à la population (municipalités, établissements de santé et d'enseignement) sont modifiés à l'occasion du congé de la Saint-Jean.

Selon la loi, tous les commerces doivent demeurer fermés le jour de la Saint-Jean, sauf ceux de l'alimentation, comme les supermarchés, les fleuristes et centres d'horticulture, à condition d'exploiter le commerce avec seulement quatre employés. Même si la loi le leur permet, des marchés d'alimentation ne seront pas ouverts demain.

Voici les horaires des principaux secteurs d'activités:

Les transports

À la STCUQ, demain, c'est l'horaire du samedi qui est en vigueur.

Les fonctionnaires

Les bureaux des gouvernements fédéral et provincial sont fermés ainsi que les bureaux administratifs de toutes les villes de la CUQ. Les services essentiels: police, pompiers et le traitement des eaux continueront d'être assurés.

Université Laval

À l'occasion de la Fête nationale

de Québec, tous les bureaux de l'université Laval, la bibliothèque, le PEPS seront fermés. Le service alimentaire offrira le déjeuner de 7 h à 9 h 30. Les casse-croûtes seront fermés. Pour information pendant le congé: 656-5555.

Santé

Les services d'urgence dans tous les hôpitaux demeureront ouverts en tout temps tandis que les cliniques externes des hôpitaux seront fermées, à l'exception de celle de l'Enfant-Jésus. Toutes les autres cliniques sont fermées demain. Toutefois, quelques CLSC peuvent être ouverts.

À Info-santé (648-2626), des infirmières continueront, 24 heures par jour, à donner des conseils pratiques de santé et des renseignements sur la disponibilité des services. Pour les personnes qui ont besoin de protection ou qui vivent une crise importante, joindre l'urgence sociale au 529-2571.

Les banques

De façon générale, les banques seront fermées demain; les

caisses populaires sont fermées. Mais il se pourrait qu'il y ait quelques exceptions.

Les postes

Les bureaux de la Société canadienne des postes sont fermés demain. Il n'y aura pas de service de livraison à domicile. Les services postaux reviendront à la normale le lundi 27 juin.

SAQ

À la Société des alcools, certaines succursales seront ouvertes pour la Saint-Jean. Ce sera le cas pour Plaza Laval, à Sainte-Foy et aux Halles Fleur-de-Lys à Vanier de même que pour la succursale de Saint-Germain Ouest à Rimouski.

Loto-Québec

Les bureaux de Loto-Québec sont fermés demain.

La traverse

La Société des traversiers du Québec avise les usagers de la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout que des traversées principalement réservées aux automobilistes seront ajoutées durant le congé. Pour renseignements, il faut composer le (418) 562-2500.

10 JOURS SEULEMENT

JUSQU'À 100 \$
NOTRE COLLECTION ENTIÈRE REINE ANNE
Voici quelques exemples de notre collection au fini acajou. Tous les meubles sont dotés de bords biseautés, d'une ceinture festonnée et de pieds-de-biche. Cour. 99 \$ à 589 \$. **PRIX DE SOLDE 79 \$ à 489 \$**



PRIX DE SOLDE 399 \$
Cour. 499 \$
CONSOLE REINE ANNE
À deux grands tiroirs pour un rangement pratique.
29 1/2 po h x 47 1/2 po l x 14 po p

PRIX DE SOLDE 129 \$ CHACUNE
Cour. 159 \$ chacune
BANQUETTE DE BOUDOIR
Cousin en mousse à recouvrir à votre gré.
Le tissu montré n'est pas compris.
19 1/4 po h x 19 1/4 po l x 12 po p



PRIX DE SOLDE 229 \$
Cour. 299 \$
MEUBLE DE CHEVET REINE ANNE
Une ceinture festonnée, tiroir à bord biseauté et poignée en laiton massif.
27 po h x 18 1/4 po l x 15 1/4 po p



PRIX DE SOLDE 289 \$
Cour. 369 \$
TABLE DE SALON OVALE REINE ANNE
À plateau ovale très spacieux.
17 po h x 46 po l x 27 po p



PRIX DE SOLDE 489 \$
Cour. 589 \$
SECRÉTAIRE REINE ANNE
Doté d'un porte-lettres, trois tiroirs, un compartiment à courrier et des ferrures laquées en laiton massif.
35 po h x 32 1/2 po l x 21 po p

4 DERNIERS JOURS DE NOS AUBAINES DE PRINTEMPS

Les prix sont en vigueur jusqu'au 3 juillet 1994. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Les Galeries de la Capitale 624-0805
Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

LEVENEMENT SENS DESSOUS

Packard Bell

LEGEND 115 PLUS

MONITEUR SVGA 14"

50 \$ de RABAIS

1499⁰⁰

MS-DOS-WINDOWS 3.1
MS-WORKS-QUICKEN
DELFINA WINFAX LITE

• Processeur 80486SX/25 Mhz
• 170 Mo disque rigide
• 4 Mo de RAM
• Local bus vidéo

AVENTURE ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure...

Canon IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

QUALITÉ LASER

10 \$ de RABAIS

389⁰⁰

• 360 ppp (64 tons de gris)
• 248 polices/sec
• Format: lettre, legal, A4, enveloppe, film OHP.

LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE DES MODÈLES DÉMONSTRATEURS OU FIN DE LIGNE ET NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUTS NOS MAGASINS.

PLACE LEBOURGNEUF
5500 boul. Des Gradins
Québec
628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION

- Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys • Place Laurier
- Place du Royaume (Chicoutimi)
- Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce
- La Grande Place (Rimouski)

GALERIES CHAGNON
300, Côte Passage
Lévis
835-5500

Les Nuits Black

du 23 juin
au 2 juillet 1994

Un tour de ville inusité

La grande roue

au carrefour Nouvelle-Orléans (place D'Youville)
du 23 juin au 3 juillet 1994 de 11 h à 22 h

Visitez notre kiosque Info-Jazz Nuits Black!

Complétez le coupon de participation, profitez de l'offre 2 pour 1 pour un tour de grande roue et vous pourriez gagner un voyage de 4 jours à la Nouvelle-Orléans incluant l'avion et l'hébergement pour 3 nuits. Pour être admissible aux prix, vous devez avoir fait un tour de grande roue.

Le tirage se fera au Carrefour Nouvelle-Orléans (place D'Youville) à 14 h 30, le 3 juillet. La personne gagnante devra répondre à une question d'habileté mathématique. Les règlements sont disponibles aux Nuits Black.

Les tarifs pour un tour de grande roue sont de 1,50 \$ pour un enfant de moins de 16 ans et de 3,00 \$ pour un adulte.
Note: Il faut mesurer au moins 132 cm (52 pouces) pour respecter les règlements de sécurité.

LE SOLEIL

CHIK 98.9 RADIO ÉNERGIE

Bon pour un tour de grande roue au Carrefour Nouvelle-Orléans (place D'Youville) 2 pour 1 (deux admissions pour le prix d'une)

Nom _____

Adresse _____

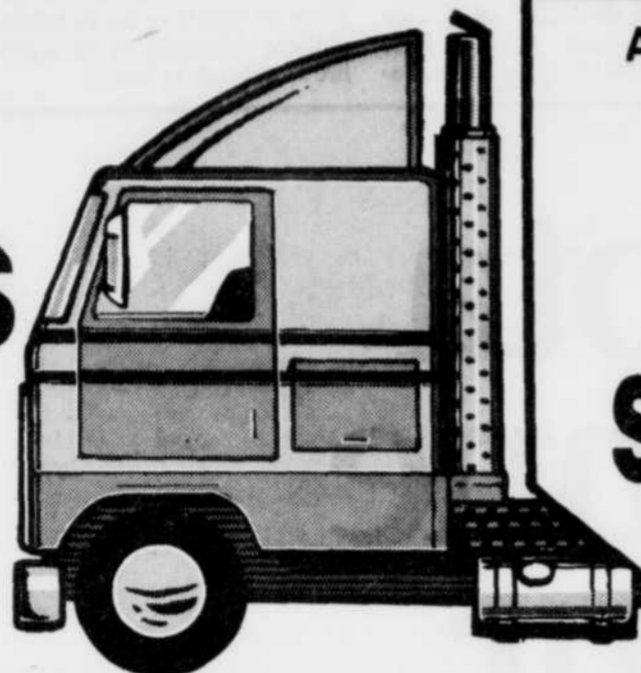
Ville _____ Code postal _____

Téléphones: (rés.) _____ (bur.) _____

Qu'il ferait bon se lever un matin sans mal de dos ?

VENTE GIGANTESQUE DE MATELAS-SOMMIERS

BAS PRIX À COMPTER DE **99\$** MATELAS UNE PLACE



AUCUN DÉTAILLANT S.V.P.

4 JOURS SEULEMENT!

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI

VOTRE CHOIX!



King Koil

FERMÉ! VENDREDI
Fête de la St-Jean-Baptiste



N'oubliez pas!
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN DE PROTECTION DE TISSUS.

UNE PRIME!*

Achetez un matelas et un sommier-caisse s'appareillant et obtenez une

DOUILLETTE GRATUITE



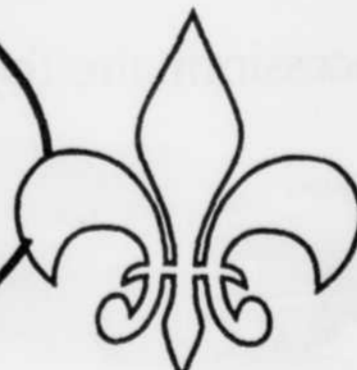
ILLUSTRATION À TITRE INDICATIF SEULEMENT

Plus **NE PAYEZ PAS AVANT**

UN AN*

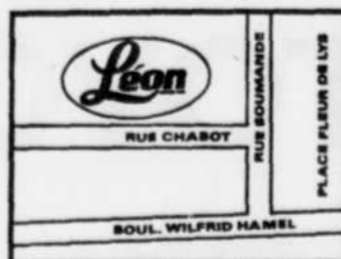
*Sur tout achat de matelas et sommier-caisse

Plus **Livraison rapide et sans frais supplémentaires!**

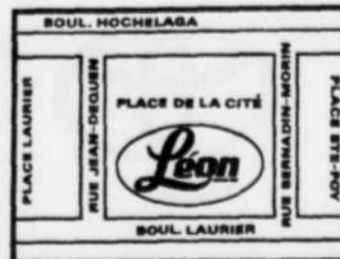


LA RÈGLE D'OR DE LÉON
Leon a une règle d'or: assurez à ses clients que le fait d'acheter chez Léon, c'est un choix intelligent.

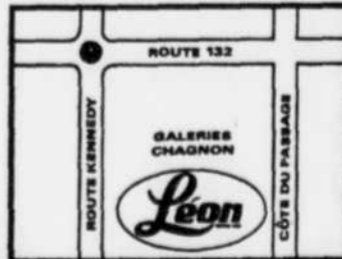
*S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Paiement dû le 15 juin 1995. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison rapide dans zones désignées. * La prime ne s'applique pas aux achats antérieurs.



VANIER
100, rue Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600



SAINTE-FOY
2600, boul. Laurier, Place de la Cité
657-6902



LÉVIS
300, côte du Passage, Galeries Chagnon
835-0606

CHEF DE FILE AU CANADA EN LITERIE À BON PRIX!

Grève nationale envisagée pour promouvoir l'ordination

Des femmes pressent les évêques d'intervenir

QUÉBEC — Un groupe de femmes engagées dans l'Église catholique au Québec vient d'enclencher un mouvement de pression sur les évêques, pour les convaincre de prendre position et d'intervenir auprès du pape Jean-Paul II, afin que des femmes puissent être ordonnées au Canada.

par MARCEL RIOUX
LE SOLEIL

Dès hier, une lettre à ce sujet était expédiée au président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), Mgr Jean-Guy Hamelin. De plus, une manifestation est prévue samedi à 19 h 15 devant la cathédrale de Trois-Rivières et une autre le lendemain, à Sherbrooke.

Si les évêques ne font rien à la suite de ces moyens pacifiques, a déclaré hier Mme Andréa Richard, cofondatrice du Collectif libre d'actions concertées (CLAC), les femmes engagées dans la pastorale et autres services dans l'Église déclencheront, à l'automne, une grève nationale d'une semaine.

Ce mouvement de protestation

à l'échelle du Québec a été suscité par le réseau national « Femmes et ministères », en collaboration avec les réseaux de femmes en l'Église, les centres de théologie, de formation et d'animation, ainsi que le CLAC.

On sait que Mgr Jean-Guy Hamelin, réagissant à la lettre apostolique publiée à la fin de mai par le pape et dans laquelle ce dernier affirme que l'Église n'a pas le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes, a déclaré que la CEEC accueillait cet enseignement du saint-père et le faisait sien.

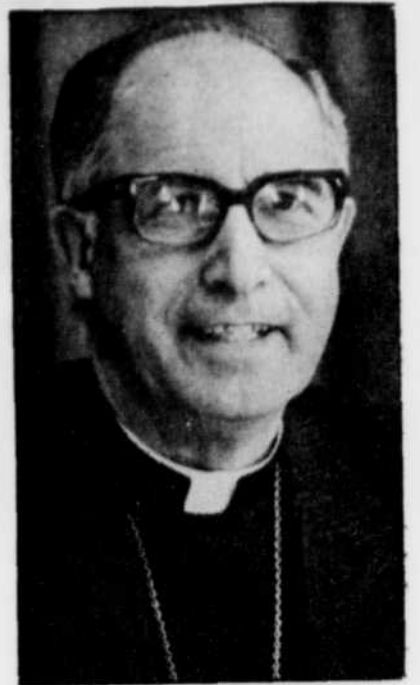
Dans leur lettre au président de la CEEC, les femmes engagées dans l'Église voient dans le geste de Mgr Hamelin une « obéissance forcée », puisque plusieurs évêques du Québec sont favorables à l'ordination sacerdotale des femmes, et elles n'acceptent pas cette forme d'obéissance.

Parlant de la position du pape sur l'ordination sacerdotale réservée exclusivement aux hommes, ces femmes se demandent : « Comment est-il possible d'y voir une volonté de Jésus, lui qui, de tous ses disciples, a voulu faire une communauté de justice et d'a-

mour, sans égard au statut social et au sexe des personnes ? »

Selon Mme Richard, des sondages démontrent que la population catholique du Québec et du Canada est favorable à l'ordination sacerdotale des femmes et que le pape devrait permettre que les femmes d'ici puissent accéder à la prêtrise.

« Il y va de la crédibilité même du christianisme au cœur d'une modernité qui s'exaspère de ne pas trouver un chemin de sens capable de satisfaire ses requêtes en matière d'éthique et de spiritualité », conclut la lettre.



Mgr Jean-Guy Hamelin s'est vu interpellé hier par les femmes.

Seule Toyota vous en donne autant pour votre argent.

MEILLEURE VALEUR DE REVENTE†

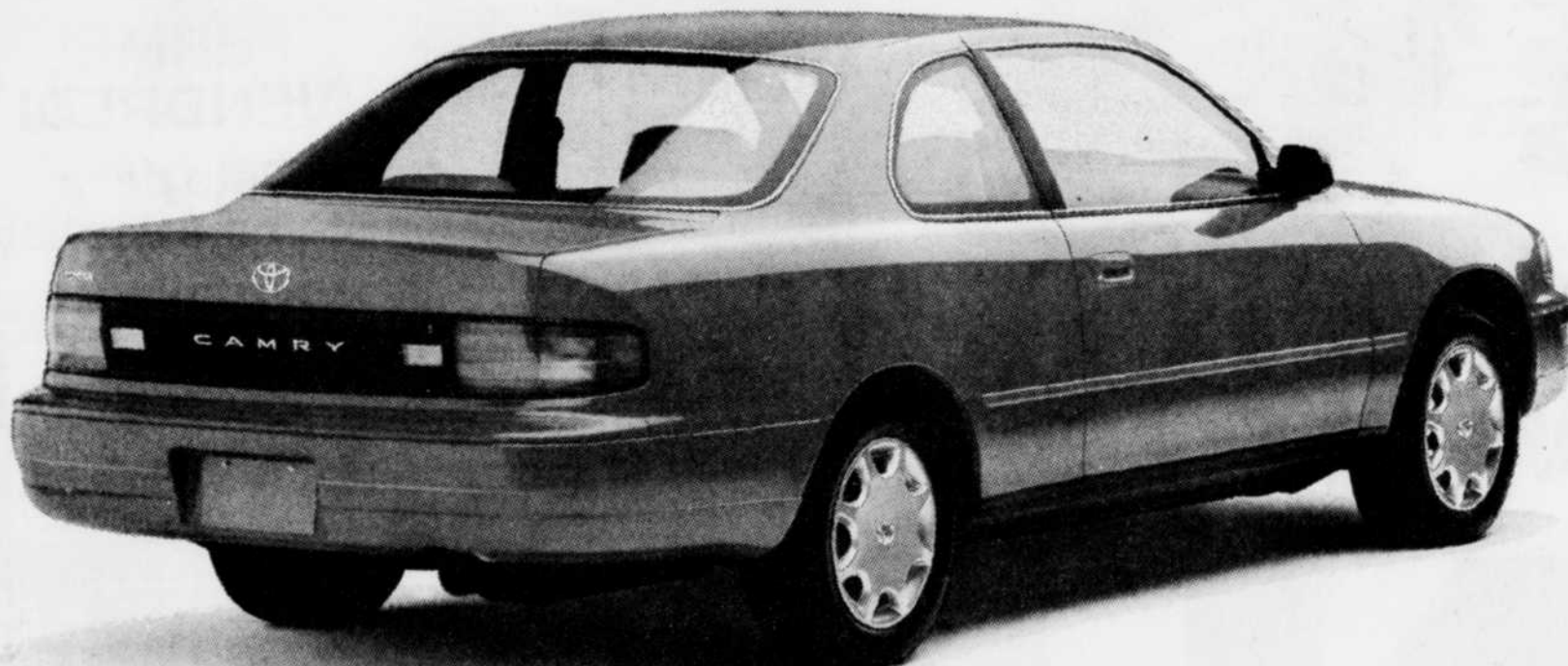
La Camry conserve mieux sa valeur initiale que toute autre voiture de sa catégorie.

TAUX DE SATISFACTION DE 97 %††

97 % des propriétaires de Camry déclarent qu'ils en achèteraient une autre.

LA PLUS FIABLE DANS SA CATÉGORIE††

La Camry a remporté 3 prix de la CAA.



Louez un coupé Camry 1994 entièrement équipé pour aussi peu que

- Deux coussins gonflables
- Poutrelles de protection latérale
- Rétroviseurs à télécommande assistée
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
- Radio AM-FM stéréo à 4 haut-parleurs

\$ 279*

par mois pour un bail avec option d'achat de 48 mois

Voyez votre concessionnaire Toyota pour d'autres offres de location exceptionnelles

Tercel LS

- Moteur 4 cyl. de 1,5 L à 12 soupapes
- Rétroviseurs jumelés à télécommande manuelle
- Essuie-glace intermittents
- Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
- Radiocassette AM-FM stéréo



Corolla Spéciale

- Moteur 1,6 litre à double arbre à cames en tête, 16 soupapes et 105 ch
- Poutrelles de protection latérale
- Zones de déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière
- Rétroviseurs jumelés à télécommande manuelle
- Télécommande d'ouverture du coffre et du panneau de réservoir



TOYOTA



Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux du Canada.

CRÉDIT TOYOTA

Profitez du programme de location Solution Toyota offert exclusivement par votre concessionnaire Toyota participant. Offre de location-bail sur approbation de crédit de Crédit Toyota valable uniquement pour les modèles 1994 neufs vendus au détail aux clients admissibles. *Pour un bail de 48 mois avec option d'achat et 3 000 \$ de comptant sur un coupé Camry SK11CM-AA avec boîte manuelle 5 vitesses. Premier versement et dépôt de sécurité exigés au moment de la livraison. Baux de 24 et 36 mois également offerts. Le coût total du bail de 16 717 \$ et l'option d'achat de 8 849,48 \$ sont en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 10¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Un maximum de 600 \$ de frais de transport et de préparation inclus. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Offre valable sur les voitures livrées d'ici le 30 juin 1994. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour tous les détails. †Canadian Black Book, janvier 1994. †† Autopinion 1994 de la CAA. Gagnante du Trophée de la meilleure voiture usagée de la CAA, 1988, 1992, 1993.

Rénovation d'églises: dossier à l'étude

QUÉBEC — Le projet de rénovation de quelque 130 églises, évalué à 15 millions \$, présenté par le diocèse de Québec dans le cadre du programme d'infrastructures fédéral du gouvernement Chrétien, est toujours à l'étude au ministère des Affaires municipales du Québec qui en est le maître d'oeuvre pour la province.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Le responsable du dossier au cabinet du ministre Claude Ryan, Gérald Belley, a indiqué que l'analyse du dossier du diocèse de Québec n'étant pas tout à fait complétée et qu'il était donc peu probable que le conseil des ministres, tenu hier, soit en mesure de donner une réponse.

M. Belley a par ailleurs signalé qu'outre le diocèse de Québec, celui de Montréal était aussi en lice pour le programme d'infrastructures fédéral. Le directeur adjoint a laissé entendre qu'il s'attendait à recevoir dans les prochaines semaines d'autres dossiers de même nature. Il appuie ses dires sur les demandes de renseignements faites par certaines fabriques après la diffusion dans les médias de la requête du diocèse de Québec.

Tous ces projets s'inscrivent dans le volet quatre du programme d'infrastructures fédéral et s'appliquent aux grands ensembles urbains. La restauration extérieure des églises répond très bien aux critères de ce volet, a indiqué M. Belley. Toutefois, l'enveloppe budgétaire de 300 millions \$ prévue dans cette tranche du programme « est de plus en plus mince », ajoute-t-il. Surtout qu'une tranche de 80 millions \$ a déjà été consentie au futur Centre municipal des congrès de Québec, ce qui laisse 220 millions \$ à être distribués entre les autres candidats.

Les projets, rappelons-le, sont jugés en favorisant certains critères dont le principal est la création d'emplois, mais « l'urgence des travaux à effectuer entre aussi en ligne de compte », a déclaré M. Belley. Selon les termes du programme, les coûts d'un projet sont assumés pour un tiers par les promoteurs, les deux autres tiers étant payés à parts égales par Québec et Ottawa.

Émeutes de la Coupe Stanley: autres accusations

VANCOUVER (d'après PC) — Quelque 200 personnes de plus feront l'objet d'accusations en rapport avec l'émeute qui a suivi le dernier match de la finale de la Coupe Stanley, la semaine dernière à Vancouver, a indiqué hier la police. À l'origine, environ 30 personnes avaient été accusées de délits divers à la suite du pillage et du vandalisme qui s'est produit lorsque des dizaines de milliers de gens se sont rassemblés dans le centre-ville. L'agente Anne Drennan a expliqué que les enregistrements magnétoscopiques saisis dans les stations de télévision de Vancouver avaient aidé la police à identifier une foule de personnes qui ont violé la loi. Mme Drennan a souligné que les prises de vues montraient les émeutiers en train de piller, de s'introduire dans les magasins, d'agresser les passants et d'emporter des objets volés.

Johnson s'engage à faire fonctionner le fédéralisme canadien

MONTREAL (PC) — Loin de sonner la reddition du Québec face au reste du pays, la réélection du Parti libéral signifierait au Canada anglais l'intention ferme des Québécois de revendiquer leur juste place à l'intérieur de la fédération sans constamment avoir recours aux menaces ou au boycottage.

« C'est une distinction qui n'est pas inintéressante », a souligné dans une interview à la Presse canadienne le premier ministre Daniel Johnson qui exprimait de cet-

te façon la différence la plus marquée dans son style de leadership face à son prédécesseur. En effet, Robert Bourassa avait fait du boycottage des négociations constitutionnelles sa position de

négociations dans les pourparlers débouchant sur la malheureuse entente de Charlottetown.

Cette nouvelle atmosphère serait propice à l'émergence de nouveaux rapports de force : « Ça se crée avec le temps en forgeant des alliances, en assurant une meilleure présence du Québec notamment auprès de toutes sortes d'instances », croit M. Johnson, qui trouve cette attitude préférable et « le contraire de la chaise

vide, du boycottage des conférences constitutionnelles, etc. ».

Cette différence de stratégie portera fruit, croit-il. « Elle signalera notre engagement à faire fonctionner le système et à y apporter les ajustements nécessaires pour y exposer les positions traditionnelles du Québec sur les modifications à apporter au fonctionnement de la fédération canadienne tant en terme de flexibilité que de duplication. »

L'Ô Canada au match des Expos le 24 juin

MONTREAL (PC) — Au risque de provoquer des huées dans les gradins, l'Ô Canada sera finalement entonné demain, jour de la Fête nationale des Québécois, avant le match des Expos de Montréal au Stade olympique.

Au début de la semaine, le président du club, Claude Brochu, avait laissé entendre que l'hymne national canadien pourrait être « oublié » demain afin d'éviter les huées dans le stade. L'hymne national américain aurait aussi été retiré.

La porte-parole des Expos, Monique Giroux, a cependant indiqué hier que les hymnes nationaux préenregistrés seront joués comme d'habitude demain lors du match contre les Marlins de la Floride.

RESTOS DE LA RIVE-SUD



Rénovations et agrandissement au restaurant Ryna de Lévis

Le restaurant Ryna de Lévis vient de terminer un agrandissement et des travaux majeurs de rénovations. Le rez-de-chaussée est maintenant agrémenté d'un restaurant-bar ainsi que de salons privés. Au 2e étage, une salle de réception des plus modernes a été ajoutée. Elle peut accueillir jusqu'à 200 personnes pour une conférence, une soirée, un mariage ou toute autre activité sociale.

À Montmagny, faites une halte au Manoir des Érables

Membre de la chaîne «Hôtellerie Champêtre du Québec», cette maison ancestrale de 1812 s'abrite sous des grands arbres qui lui confèrent calme et intimité. Le jeune propriétaire, Jean Cyr, a pris la relève de son père après avoir terminé son apprentissage au Québec et à l'étranger. Il présente une cuisine neuve et inventive, dans le charme d'un décor ancien, à deux pas de Québec.

Le retour du service de livraison chez Pizza Délice

Toute la population de la grande région de Lévis sera à nouveau des-

servie par le service de livraison du restaurant Pizza Délice. Les adeptes de la pizza «la plus extra» en ville seront également réjouis d'apprendre que la direction offrira gratuitement un extra, jusqu'au 30 juillet. Pizza Délice est fière de pouvoir assurer à toute sa clientèle qualité et choix à la maison ou au travail.

La Bretonne : une terrasse chaleureuse, rue Bégin

Que vous choisissiez la réputée table d'hôte ou que vous optiez pour la formule bistro à la carte, le restaurant La Bretonne vous propose une cuisine traditionnelle et raffinée. Parmi ses nombreuses spécialités, mentionnons les moules frites, le steak tartare, la coquille de pétoncles et le foie de veau, de quoi mettre en appétit tous les amateurs de bonne chère!

Le Summum, le plus grand buffet de la région

Rénové depuis le mois de février, le restaurant Le Summum des Promenades du Sud à Saint-Romuald dispose désormais d'une table à buffet plus grande avec un choix de plats encore plus varié. Mets chinois, canadiens et délices polynésiens, le

buffet gastronomique du Summum est offert à volonté, 7 jours sur 7. Le dimanche, le Summum vous propose également son brunch à prix populaire.

Pour un retour aux sources, le Manoir de Tilly

Le Manoir de Tilly occupe une place de choix dans la gastronomie québécoise. Sa noble table est à la fois réputée pour son style français et pour ses fantaisies d'ici. À 20 minutes de Québec, sur les berges du Saint-Laurent, le Manoir de Tilly vous fait revivre la chaleur et l'atmosphère d'autrefois, dans le décor d'un magnifique domaine de 1786,

aujourd'hui propriété de la famille Gagnon.

Le St-Louis Grill, Prix de l'excellence 1994

La ville de Lévis décernait récemment le Prix de l'excellence 1994 au St-Louis Grill. L'originalité de sa cuisine ensoleillée et évolutive, la qualité de ses produits frais du Québec et la superbe vue sur le château Frontenac en font un endroit de choix. C'est un tour d'horizon des mets et des saveurs d'ici et d'ailleurs que vous propose la chef Sonia Lefebvre, au gré de sa fantaisie et de son inspiration...

La Cage aux sports de Lévis : des promotions tous les jours!

Depuis son ouverture en mars 1994, La Cage aux sports de Lévis offre toute la semaine des promotions à prix compétitifs : les repas-midi en semaine, les 4 à 7 et les spéciaux au bar; le mardi, les crevettes à 19¢ et le jeudi, les fameuses ailes Buffalo à 25¢. Le dimanche, tous les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte mangent gratuitement! Pour les beaux jours de l'été, une superbe terrasse de 100 places vous y attend.

Saveurs mexicaines et fraises du Québec au Marie-Antoinette

Une promotion des plus «piquantes» cet été dans les restaurants Marie-Antoinette : les tacos, nachos grande, pâtés mexicains et omelettes rancheros sont de retour jusqu'au 31 juillet! Et pour souligner la saison des fraises, vous pourrez déguster à partir du 4 juillet, une grande nouveauté : le feuilleté aux fraises, un véritable petit péché! Sur la Rive-Sud, c'est un rendez-vous au Marie-Antoinette du 44, route Kennedy à Lévis.

Les restaurants Ryna
PÂTES, PIZZAS

D'une vive à l'autre...

Spécialités

- PIZZA • PÂTES
- POULET BARBECUE

Buffet à volonté
MIDI ET SOIR

- Nouveau décor • Nouvelle ambiance
- Salons privés
- Salle de réception de 50 à 200 personnes
- Livraison à domicile
- 658-2020

SAINTE-FOY : Chemin Saint-Louis (près des ponts) 658-2020
LÉVIS : Boul. de la Rive-Sud 833-8678

Toute la semaine durant les 4 à 7 ainsi que toute la soirée du jeudi

AILES DE POULET BUFFALO
25¢ chacune

REPAS MIDI
à partir de **3.95\$**

Incluant : soupe, café et dessert.

Les mardis en soirée
CREVETTES à 19¢ ch.

LA CAGE AUX SPORTS
RESTAURANT

5500, boul. de la Rive-Sud, Lévis 835-6000

Auberge MANOIR DE TILLY

SOUPER-THÉÂTRE
94\$ / 2 pers. (taxes et service inclus)

FORFAIT-THÉÂTRE
Souper - Théâtre - Coucher - Déjeuner
243,04\$ / 2 pers. (taxes et service inclus)

3854, Ch. de Tilly, St-Antoine-de-Tilly
Réservations : 886-2407

Sensas!

Chez Marius
RESTAURANT CHAMPÊTRE

OUVERT AU PUBLIC

- À deux minutes des ponts
- Stationnement gratuit

MÉCHOUI

- ✓ Party de groupe
- ✓ Menu de groupe à partir de 17,50\$
- ✓ Dîner d'affaires
- ✓ Souper à deux
- ✓ Journée piscine
- ✓ Anniversaire mariage, etc.
- ✓ Ouvert tous les jours à partir de midi

Toutes les raisons sont bonnes pour fêter chez Marius

Chez Marius
RESTAURANT CHAMPÊTRE

610, chemin Olivier (sortie 311, autoroute 20) BERNIERES
831-0222

Manoir des Érables
Hôtel restaurant

Une invitation au délice, au charme et au calme!

220, boul. Taché Est (Route 132) Montmagny
Pour réservation : (418) 248-0100 1-800-563-0200

Café D'ORIENT
RESTAURANT

METS VIETNAMIENS, CAMBODGIENS ET JAPONAIS

78, Côte du Passage, Lévis
RÉSERVATION : 833-6769

Apportez votre vin!

VIENS MEXIQUER!

TACOS NACHOS GRANDE PÂTE MEXICAINE OMELETTE RANCHEROS

Marie Antoinette
OUVERT 24 HEURES

13 restaurants pour vous servir!

La Bretonne
DE LÉVIS

CUISINE TRADITIONNELLE À RAFFINÉE

MENU D'AFFAIRES
LE MIDI à partir de 8,60\$

TABLE D'HÔTE
LE SOIR À 23,75\$
ou CARTE FORMULE BISTRO

35, av. Bégin, Lévis
Rés. : 835-6626

Restaurant **Le Summum**
高峰

Le meilleur et le plus grand buffet dans la région

Commandes pour emporter
Rabais de 10%

POUR RÉSERVATION ET LIVRAISON :
839-3900
Les Promenades du Sud
940, route du Sault
Saint-Romuald

BUFFET 2 POUR 1
À VOLONTÉ du lundi au jeudi soir
14.95

Mets chinois, mets canadiens, fruits de mer, steak, brochettes, bar à salade, bar à pain, dessert inclus.

BRUNCH DIMANCHE 6.95

NOUVEAU ROSBIF AU JUS
compris dans le buffet les vendredi, samedi et dimanche soir

POUR CÉLÉBRER LE RETOUR DE LA LIVRAISON

Jusqu'au 30 juillet 1994

EXTRA GRATUIT
à votre choix

- PIMENT • CHAMPIGNONS
- PEPPERONI • FROMAGE

sur toute commande de pizza au comptoir ou sur livraison.

833-2221
146, ROUTE KENNEDY, LÉVIS

Pizza Délice
RESTAURANT INC.

ST-LOUIS

GRILLADES

CUISINE INTERNATIONALE

Prix d'excellence 1994 décerné par la Ville de Lévis

Vue exceptionnelle sur Québec et son Château...

5986, Saint-Laurent, Lévis (face à la traverse) 838-1560

ÉDITORIAL

TPS : sur le dos de la population

Le rapport sur la TPS, commandé par le gouvernement de Jean Chrétien, surprend doublement. Non seulement présente-t-il un virage à 180 degrés par rapport à l'engagement du Parti libéral d'abolir cette fichue taxe, mais ce rapport n'envisage l'avenir qu'en assomant davantage les consommateurs.

C'est ce qui saute aux yeux d'un expert en la matière, le fiscaliste Yvon Cyrenne, l'un de ceux qui ont vertement dénoncé l'approche hostile du ministère québécois du Revenu envers les contribuables dans une série percutante sur les ondes de Radio-Canada ce printemps.

Quand on propose d'élargir l'assiette fiscale en taxant la nourriture et les médicaments et qu'on veut harmoniser les taxes fédérale et provinciale en une TPS nationale, administrée par Ottawa, on touche les consommateurs deux fois. Car l'harmonisation de la TPS signifie que les provinces perdraient des revenus actuellement tirés sur les achats des entreprises (une somme évaluée 6 milliards \$) et qu'on devrait refiler cette perte aux consommateurs.

Cacher d'un côté les ponctions de la TPS dans le portefeuille des gens (pour la rendre moins détestable ?) et amener les provinces à alourdir le fardeau fiscal de leurs contribuables paraissent des mesures tout à fait insensées dans le contexte actuel.

La seule façon de comprendre le cheminement de ce comité est de réaliser, comme le souligne M. Cyrenne, qu'il était composé de fonctionnaires qui ont mis sur pied le régime de la TPS et qu'il a surtout été à l'écoute des regroupements industriels et commerciaux — représentant surtout les vues des entreprises multinationales — qui cherchent à éviter un alourdissement sensible de la fiscalité des entreprises.

Les nouvelles règles du commerce international qui vise à abolir les droits de douane sont déjà du bonbon pour les entreprises qui font affaire dans plusieurs pays. Avec, en plus, une TPS qu'on refille aux consommateurs, les États perdent quasiment tout pouvoir d'imposer les activités commerciales sur leur territoire.

Ce n'est évidemment pas ainsi que les citoyens qui ont fait confiance au gouvernement Chrétien envisageaient que les choses tourneraient. Jusqu'ici, le premier ministre du Canada a pris ses distances face aux conclusions de son comité.

Mais il faudrait faire plus pour que les gouvernements tirent une plus juste proportion de leurs revenus des activités des entreprises multinationales oeuvrant sur leur territoire. Au cours des dix dernières années, les impôts des particuliers ont grimpé de 26,3 milliards \$ à 58,3 milliards \$ (une augmentation de 121,7 %), alors que ceux des corporations ont augmenté de 16,9 %, passant de 7,1 à 8,3 milliards \$. Seulement au Québec, depuis l'introduction de la TPS/TVQ, les particuliers ont payé 1 milliard \$ de plus en impôts par année, tandis que les grandes entreprises épargnaient 300 millions \$ par an.

La population est frappée par le chômage, les gels de salaire et des impôts de plus en plus élevés. Nos gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, doivent retrouver le sens des responsabilités et revoir l'ensemble des modalités fiscales pour que tous les contribuables, particuliers et entreprises, paient leur juste part.

MARIE CAOQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef: J.-JACQUES SAMSON

Président et Éditeur: GILBERT LACASSE

Directeur de l'information: ANDRÉ FORGUES



Point de vue

Éducation populaire : coupures néfastes

par DIANE LABERGE (Lettre au ministre de l'Éducation)

C'est avec beaucoup de stupeur et d'indignation que nous apprenons l'éventualité d'une coupure de 10 % dans tous les budgets de transfert en éducation, coupure qui aura des conséquences majeures pour l'ensemble des organismes concernés.

À ce jour, tout le personnel politique et administratif du ministère avait annoncé le maintien des subventions pour 1994-1995 au même niveau que l'année précédente. Vous le confirmez vous-même directement aux organismes d'éducation et d'alphabétisation populaires dans votre correspondance du 6 mai dernier. L'ensemble des organismes ont donc prévu leurs budgets en conséquence. Ils apprendront soudainement, en recevant leur premier versement réduit, qu'une coupure de 10 % affectera leur organisme rétroactivement au 1er avril dernier.

La décision de votre ministère

compromet la capacité de plusieurs organisations de poursuivre leur mandat, en les précarisant toujours davantage. Pourtant, le discours du budget qui annonçait une telle décision parlait clairement d'un budget bénéfique pour tous, d'une recherche d'équité pour tous les citoyens et déclarait le temps venu pour tous de se réinvestir dans l'édification de la société québécoise !

C'est pourtant ce à quoi travaillent activement l'ensemble des organismes communautaires avec des ressources extrêmement réduites. Les asphyxier davantage n'aidera aucunement la société québécoise à prendre en main son développement. On se priverait, au contraire, de tout un réseau extrêmement actif auprès des milieux défavorisés, de tout un réseau déjà engagé dans le développement des compétences des citoyens et citoyennes.

Nous sommes particulièrement inquiets de cette coupure à l'aveugle, sans qu'on ait mesuré l'impact désastreux qu'elle aura dans le milieu. Pour l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), qui a déjà entrepris une

démarche de redressement de sa situation financière et effectué des compressions de l'ordre de 30 % de son personnel depuis le début des années 1990, cette coupure additionnelle de 10 % de la subvention de votre ministère entraînera sans doute une coupure additionnelle de 15 % de son personnel, soit la fermeture de un poste sur six.

Pour d'autres organismes tels que le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), cette coupure de 10 % entraînera sans doute une réduction de 30 % des effectifs, soit la fermeture d'un poste sur trois. Du côté du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), la coupure de 10 % pourrait entraîner une coupure de près de 25 % des effectifs en place.

Tout cela sans compter les effets sur les groupes de base qui seront touchés encore plus gravement puisque à ces coupures s'ajouteront celles des autres ministères provinciaux et fédéraux. De plus, des modifications lourdes de conséquences

s'ajouteront telles que l'accroissement des heures dans le cadre de la mesure de rattrapage scolaire pour les groupes populaires en alphabétisation.

Dans une société duale où une large part de la population est condamnée à l'exclusion, les organismes communautaires qui oeuvrent en première ligne subiront-ils le même sort que les populations auprès desquelles ils s'engagent ? Nous connaissons bien la nécessité de nous serrer la ceinture, car il s'agit déjà d'une réalité de tous les jours pour nos organismes.

Mais pousser plus loin les compressions budgétaires serait, pour beaucoup d'organismes, atteindre le stade de l'anorexie. Nous vous demandons, M. le ministre, de réviser votre décision et d'empêcher ainsi la mise en péril de tout un réseau d'organismes essentiels au développement des compétences de la population québécoise.

Mme Diane Laberge est directrice générale de l'Institut canadien d'éducation des adultes.

Témoignage

La vraie cause du chômage : l'absence d'emplois stables

par LOUISE DUFOUR

La Table de concertation des groupes de femmes de l'est du Québec regroupe des organismes sans but lucratif qui ont été mis sur pied depuis une dizaine d'années par et pour les femmes de nos régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine afin de travailler à l'amélioration des conditions de vie des femmes et de faire en sorte que leurs droits et besoins soient entendus, reconnus et respectés.

La Table de concertation des groupes de femmes de l'est du Québec tient à exprimer son désaccord relativement aux récentes modifications qui ont été proposées au régime d'assurance-chômage lors du dernier budget du gouvernement fédéral. Nous ne croyons pas aux prétendues retombées économiques de création d'emplois qui résulteront des changements apportés.

Nous voyons plutôt dans ce virage « affairiste » du gouvernement fédéral des retombées catastrophiques pour les femmes et les hommes de nos régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

La Table de concertation des groupes de femmes de l'est du Québec tient à sensibiliser la population et les députés fédéraux de l'est du Québec aux

impacts directs et indirects des soubresauts de l'économie et de ce type de choix politiques sur la condition de vie des femmes.

— Quand il n'y a pas de « jobs » pour les hommes, il y en a encore moins pour les femmes.

— Dernières arrivées sur le marché du travail, elles sont généralement les premières à en être évincées.

— Les femmes sont nombreuses à occuper des emplois à temps partiel ou saisonniers dont on connaît les conditions précaires.

— À qui, sinon aux femmes, incombe et incombera la responsabilité des personnes âgées, des personnes handicapées, de celles aux prises avec des problèmes de santé mentale, si l'État coupe les ressources financières dans les services publics ?

C'est à l'absence dramatique d'emplois stables et bien rémunérés pour les femmes et les hommes en âge de travailler qu'est attribuable le élevé du chômage. Ce n'est pas, comme on veut le prétendre, l'abus du système par les populations de nos régions.

Mme Louise Dufour est porte-parole du Comité de coordination de la Table de concertation des groupes de femmes de l'Est du Québec.

Votre Opinion

Qui est le gérant d'estrades ?

Les citoyens du Vieux-Québec sont parfois identifiés comme d'éternels plaignards, surtout quand ils s'opposent à tel projet de développement dans l'arrondissement historique. Il est bien commode d'accuser les gens d'être contre le progrès au lieu d'examiner le bien-fondé de leurs doléances.

La dernière personne à utiliser cette accusation n'est pas des moindres. Le directeur du Musée de la civilisation, M. Roland Arpin, aurait « fustigé », d'après un média, les opposants au projet IMAX et au stationnement étagé dans le Vieux-Port comme des « gérants d'estrades qui sont contre tout et pour rien ». M. Arpin nous avait habitués à des propos plus sages et plus subtils. Nous, les citoyens du Vieux-Québec, considérons le musée qu'il dirige comme un joyau de notre ville. Nous ne cessons d'ailleurs de recommander à tous ceux que nous accueillons de visiter ce beau musée.

Il est donc plutôt pénible de nous entendre traiter de « gérants d'estrades » par le vaillant directeur. Car nous avons voulu nous engager personnellement dans la préservation de la vieille ville et de son site au point d'y habiter, d'y vivre et d'y dormir, au point d'investir de nos taxes (assez élevées, merci !) dans le développement de ce secteur qui nous tient à coeur.

Et nous ne serions que des

plaignards ? Nous n'aurions pas le droit d'intervenir auprès des élus municipaux quand notre qualité de vie est en jeu ? Tout le monde sait qu'un des atouts majeurs du Vieux-Québec, c'est d'être habité par des personnes, d'être demeuré un endroit où l'on vit 12 mois par année.

Non, nous ne sommes pas des gérants d'estrades. Bien au contraire, nous voulons être des acteurs, des hôtes de lieu magnifique que nous adorons. Non, nous ne nous opposons pas à tout pour rien. Nous avons à coeur d'attirer les touristes chez nous, de les accueillir. Nous voulons encourager les commerces qui assurent la vitalité des lieux, les attractions comme le Musée de la civilisation et même un cinéma IMAX !

Mais nous ne comprenons toujours pas qu'on doive contredire un plan directeur déposé tout récemment, qui a coûté beaucoup d'énergie et d'argent, pour bâtir un cinéma avec un stationnement étagé à un endroit qui devait demeurer ouvert. Pourquoi faut-il qu'un cinéma soit situé sur le bord de l'eau ? Pourquoi faire entrer encore plus de voitures dans l'arrondissement historique ? Voilà les questions qui sont demeurées sans réponse et auxquelles on ne répondra pas en nous lançant des injures.

Je me demande si ce n'est pas M. Arpin qui agit comme un gérant d'estrades quand, du haut de ses gradins, il porte des accusations gratuites à l'endroit des

citoyens du Vieux-Québec.

Louis Balthazar Québec

Le droit de procréer

(En réponse à la lettre de M. Marc Cloutier « La médaille au juge », LE SOLEIL, 11 juin)

Vous ne revendiquez pas la castration de tous les assistés sociaux, mais vous y avez sans doute songé. Quand vous dites que ce juge a dit tout haut ce que tous pensent tout bas, j'espère bien que vous vous trompez.

Si vous réfléchissez un peu, vous verrez bien que vos mots ont dépassé votre pensée, comme le juge d'ailleurs. L'aide sociale est comme l'assurance-chômage, un programme social pour gens en difficulté. Il y a bien des événements qui peuvent amener les gens dans cet état.

Si vous réfléchissez encore un peu, vous verrez bien que si la situation en est rendue là, c'est que nos gouvernements sont parfois embêtés et embêtants. Bien des gens peuvent constater que certaines entreprises, les municipalités et même certains fonctionnaires, pour conserver leur salaire merveilleux, n'hésitent pas à utiliser les assistés sociaux pour faire le travail. Pour ces derniers, il n'y a pas l'espoir d'y avoir un travail fixe, bien sûr. Ce n'est pas peu dire !

De plus, tout le monde sait qu'un peuple qui décroît démographiquement est voué à la disparition. Si certains couples qui

travaillent et certaines femmes de carrière ne veulent plus faire d'enfants, il est encore heureux que les assistés sociaux veuillent bien continuer à en « faire ». Et heureusement, l'intelligence n'est pas toujours distribuée selon la richesse et ces enfants pourront peut-être mieux s'en tirer.

En fait, ce que le gouvernement est en train de faire, il est plutôt en train de créer une société d'esclaves. On a déjà vu cela. Et le seul moyen pour les esclaves de s'en sortir, c'est de procréer. On a déjà vu cela aussi. Les esclaves, on les fait travailler ou on les élimine.

En attendant, j'espère que si vous avez des enfants, vous êtes heureux avec eux. C'est cela qui compte. Et je vous suggère, ainsi qu'au juge en question, quelques thèmes à étudier dans de bons livres d'histoire : eugénisme, esclavagisme, nazisme.

Guy Simard, B.A. Histoire ex-assisté social Chicoutimi

N.D.L.R.

Adresses vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abrégier ces lettres au besoin.

LES IDÉES DU JOUR

Les livres de Jean-François Lisée

Parti pris et états d'âme en marge des événements

par Jean-Claude RIVEST

M. Jean-Claude Rivest est sénateur. Il a été conseiller politique de M. Robert Bourassa. Il commente ici les livres de Jean-François Lisée sur les Accords de Meech et de Charlottetown.

Tout au long du processus de révision constitutionnelle qui a mené à la conclusion des Accords de Meech et de Charlottetown, le premier ministre Bourassa a agi dans le respect des règles démocratiques et de l'autorité suprême du peuple québécois.

M. Jean-François Lisée donne aux faits et aux événements une interprétation fautive et abusive. Il élabore une thèse d'un parti pris souverainiste évident. Il mène une charge profondément injuste contre le premier ministre Bourassa.

En 1985 et en 1989, M. Bourassa et le Parti libéral du Québec ont reçu un mandat fédéraliste et non souverainiste, le mandat de permettre au Québec, sur la base de cinq conditions précises, d'adhérer librement à la loi constitutionnelle de 1982 et de poursuivre, par la suite, avec les partenaires canadiens, le renouvellement en profondeur du fédéralisme.

Au terme de ce processus, le peuple québécois a été invité à se prononcer sur les résultats obtenus lors de la consultation populaire (référendum) du 26 octobre 1992. (...)

L'argument avec un grand A de l'auteur: « Fiat lux »

Aux lendemains de l'échec de l'accord du lac Meech, il y aurait eu, selon l'auteur, une cassure historique: le peuple québécois aurait décidé de rompre définitivement avec le Canada pour choisir l'indépendance nationale: un splendide « Fiat lux » de l'imaginaire souverainiste!

Une déception profonde et généralisée, le sentiment d'une nouvelle incompréhension du Canada des aspirations du Québec, la révision constitutionnelle compromise... Telle était la situation dans laquelle s'est trouvé le peuple québécois.

L'auteur, lui, décide péremptoirement que décision est prise: souverainistes et fédéralistes confondus, il y a un élan déterminé et irréversible du peuple québécois vers la souveraineté politique.

M. Robert Bourassa de son côté affirme que le Québec reste maître de ses choix. Profondément déçu et choqué du rejet de l'accord du lac Meech, M. Bourassa prend alors une décision d'Etat seraine, responsable et respectueuse des intérêts supérieurs du peuple québécois, une décision qui laisse absolument ouverte toutes les voies d'avenir de la société québécoise: les Québécois vont ensemble, toutes sensibilités politiques confondues, tenter de dégager la signification réelle de l'échec de Meech.

« M. Bourassa aurait dû suivre les sondages qui indiquaient un niveau exceptionnellement élevé d'appui à l'option souverainiste et faire alors la souveraineté », proclame l'auteur.

Dieu, que c'est bête! C'est même assez cocasse: inviter M. Bourassa à gouverner par sondage! Je rêve! (...)

Un secret bien gardé

L'auteur a découvert — et c'est historique — que, loin d'être ambivalent ou ambigu sur la question de l'avenir du Québec, M. Bourassa est un fédéraliste de convictions!

Paraît-il que la presse québécoise l'ignorait, à l'exception de l'auteur, « de madame Lise Bissonnette et de quelques autres qui se reconnaîtront »!

M. René Lévesque l'a su en 1967 lorsque Robert Bourassa a refusé d'endosser le projet souveraineté-association. La chose lui fut d'ailleurs confirmée aux élections de 1970, de 1973 et de 1976.

M. Pierre Bourgault, lui, a dû l'apprendre en affrontant M. Bourassa lors de la campagne référendaire de 1980. Quant à M. Pierre Marc Johnson, il fut mis au fait en 1985. Pour M. Parizeau, ce fut en 1989. (...)

Toute la carrière politique de M. Bourassa — 25 ans — s'est faite à l'enseigne du fédéralisme canadien, « le meilleur choix pour le Québec ». M. Bourassa a multiplié, pendant 25 ans, les interventions pour établir, en gardant absolument intacte sa crédibilité, les risques économiques, financiers et sociaux de la souveraineté.

L'échec de l'accord du lac Meech aurait amené M. Bourassa à renier *ipso facto* son engagement et ses convictions.

Après l'échec de Meech, M. Bourassa aurait caché son choix fédéraliste. Rien de plus insensé! S'il était devenu ainsi subitement souverainiste, qui l'eut cru? La sécurité économique du peuple québécois — son argument-maitre durant 25 ans — envolé... Non, au contraire, cette sécurité économique est expressément réaffirmée dans la déclaration solennelle du 25 juin, dont l'auteur fait état... oubliant ce « détail » dans son emportement historique! « La sécurité économique... qui a toujours été au cœur de l'argumentation fédéraliste de M. Bourassa. (...)

Les conscris de la souveraineté

« Hors de l'Église, point de salut... S'il arrive à des païens d'entrevoir, ne serait-ce qu'un instant, la lumière souverainiste, faut-il que ce soient d'incorrigibles impies pour que ces païens choisissent aussitôt de retourner dans les ténèbres fédéralistes! (...)

Grand angle

Dans la foulée de l'échec référendaire de 1980, beaucoup de souverainistes québécois (sans pour autant renier leurs convictions profondes) ont choisi de demeurer fidèles et loyaux à M. René Lévesque pour partager avec lui l'expérience du « beau risque » du fédéralisme canadien. Plus que le temps d'une petite phrase échappée ou d'une remise en cause! Des mois durant... et en prolongeant même le voyage jusqu'au rivage lointain de « l'affirmation nationale » avec M. Pierre Marc Johnson.

On retrouverait, paraît-il, maintenant ces gens auprès de M. Parizeau, un « pur et dur », qui a refusé le beau risque et l'affirmation nationale.

« Il sera beaucoup pardonné à ces souverainistes égarés, parce qu'ils ont beaucoup péché. »

« Mauviettes ces gens-là, pour l'auteur. Bien sûr que non!

Ce livre n'est pas un livre sur le pardon... des Québécois fédéralistes!

Et la charge continue

Le peuple québécois ayant rejeté l'Entente de Charlottetown: « M. Bourassa a mal négocié ». Partie facile pour l'auteur puisqu'il y a un référendum négatif. (...)

Et, puisque l'on en a parlé, M. Bourassa n'a pas accepté de confier la responsabilité constitutionnelle, en matière linguistique, aux seules provinces du Canada (c'est la position du Reform Party d'aujourd'hui). Le Québec dispose dans ce domaine vital de tous les pouvoirs dont il a besoin; en outre, M. Bourassa obtenait la reconnaissance du caractère distinct du Québec, la sauvegarde de la clause nonobstant, des pouvoirs additionnels pour l'intégration des immigrants, le droit de veto... Et puis, il fallait bien faire plus que des visites et des discours pour la francophonie canadienne hors Québec!

L'auteur à l'enseigne du Reform Party!

Grand angle final: quel naufrage?

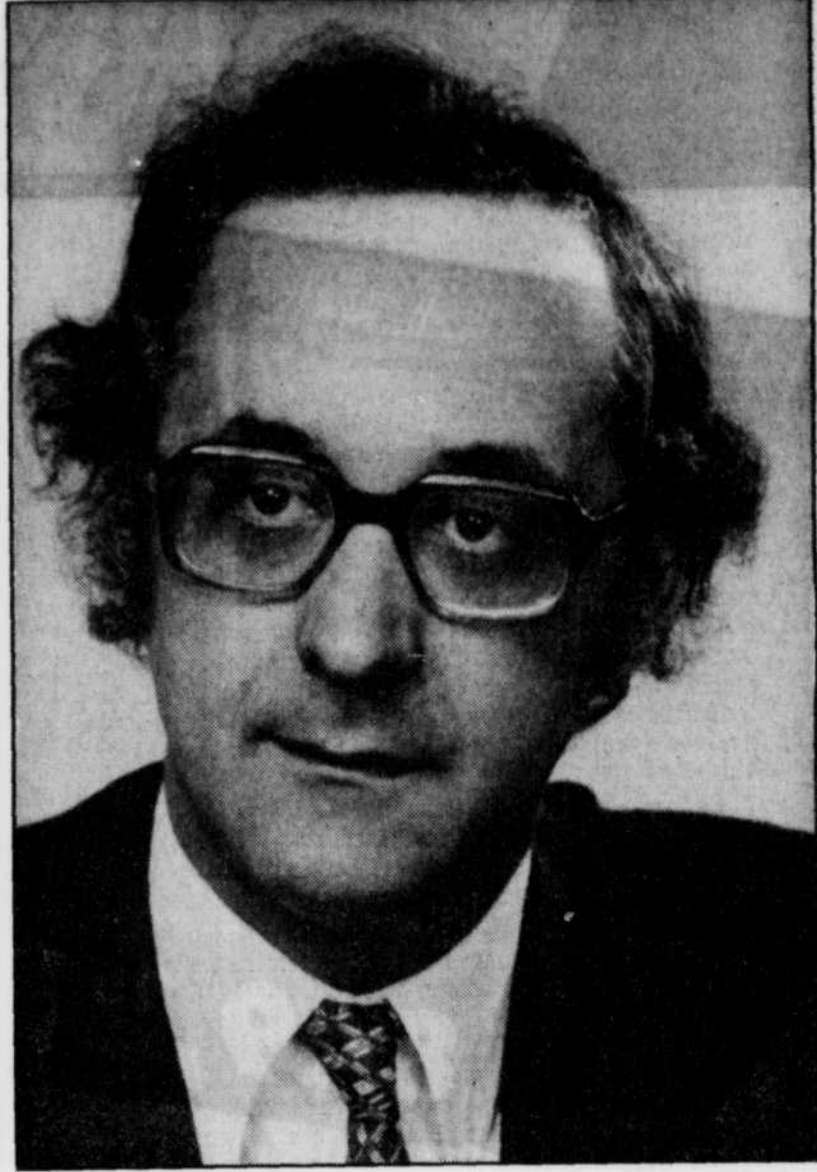
Le suspect, M. Bourassa, ayant été identifié et sa culpabilité préétablie au Livre I, il ne restait à l'auteur qu'à trouver le crime! Livre II: un naufrage!

En 1964, M. Jean Lesage évita de justesse le naufrage en refusant d'accepter *in extremis* la formule Fulton-Favreau. En 1968, M. Daniel Johnson — « égalité ou indépendance » — eut une idée éclairante des périls de la mer constitutionnelle lors d'un célèbre abordage avec M. P. E. Trudeau, qui servit si bien ce dernier aux élections fédérales qui suivirent. En 1971, c'est bien un certain Robert Bourassa qui a réussi à ramener de Victoria à Québec le navire québécois, sans dommage aucun. Silence de l'auteur.

Enfin (à son corps défendant peut-être), en 1981, M. René Lévesque eut beaucoup moins de chance. Il noua une alliance risquée avec des partenaires canadiens, qui comportait rien de moins qu'une renonciation au droit de veto et à un partage signi-



M. Robert BOURASSA



M. Jean-Claude RIVEST

ficatif des pouvoirs constitutionnels. Et, bénéficiant pourtant de l'appui répété de l'Assemblée nationale (le PLQ), le navire du Québec s'échoua: réduction des pouvoirs de l'Assemblée nationale, perte du droit de veto (pour autant exercé sur le plan politique par M. Bourassa à Victoria), limitation du droit de retrait au seul domaine de la culture et de l'éducation, réduction de notre souveraineté en matière de langue d'enseignement... Parlant naufrages..., j'en connais de bien navrants!

Avec M. Mulroney, M. Bourassa a entrepris de colmater les brèches, de réparer les dommages et de déterminer autour de la notion de société distincte des voies d'avenir prometteuses et sûres pour le Québec au sein du Canada. (...)

La protection totale et sans failles des droits constitutionnels de l'Assemblée nationale. La reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise au sein du Canada dont la signification ju-

ridique était bien réelle selon les experts (le juge Jules Deschênes...). La constitutionnalisation des pouvoirs vitaux du Québec en matière d'intégration des immigrants et de la présence de trois juges québécois à la Cour suprême. L'octroi au Québec d'un droit de veto sur les institutions et d'un droit de retrait universel assurant une protection mur à mur pour le Québec contre toute espèce d'amendement constitutionnel. Les éléments relatifs aux droits des autochtones et à la réforme du Sénat, la garantie constitutionnelle de 25 % des membres de la Chambre des communes, les propositions au titre du partage des pouvoirs et de la limitation du pouvoir de dépense du gouvernement fédéral...

Résultats réels. Résultats incomplets. Volontiers. « Naufrage » que tout cela? Non, absolument pas.

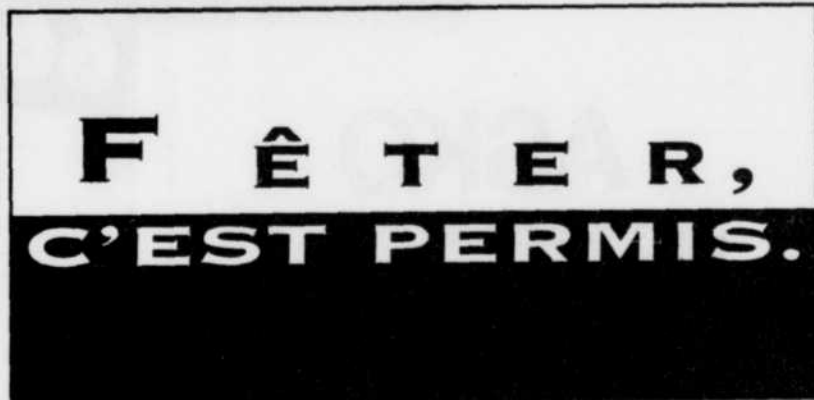
L'Histoire jugera sur la réalité des choses — les droits constitutionnels du Québec — en situant

l'action de M. Bourassa dans la continuité du combat constitutionnel québécois et avec, comme seule mesure, les intérêts supérieurs du peuple québécois...

Les états d'âme des uns et des autres — intéressants pour le lecteur et si obsédants pour l'auteur — trouveront rapidement leur place réelle... en marge de l'événement.

Le parti pris évident et les débordements emportés de l'auteur feront de ce livre (c'est déjà commencé) simplement quelque chose comme l'opinion subjective et personnelle de M. Jean-François Lisée sur la période 1990-1993 de l'histoire constitutionnelle du Québec.

Domage.

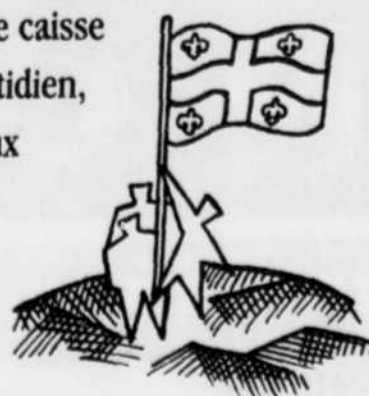


Quelle que soit l'occasion, la fête met des chansons dans nos coeurs. Elle est un moment de répit, de détente, de plaisir, de fraternité.

Un moment privilégié dans chacune de nos familles, dans chacune de nos vies.

Un moment qui nous rapproche.

Un moment que votre caisse veut partager, au quotidien, en joignant sa voix aux vôtres, en toute simplicité!



Desjardins
L'incroyable force de la coopération.

TRÉSORS de L'ORIENT

TOUS ARTICLES SACRIFIÉS

jusqu'à **-70%** sur nos prix affichés, déjà d'importation

TOUT DOIT PARTIR: TROP D'INVENTAIRE!

Nous sommes DÉSESPÉRÉS: nous ne pouvons pas tout rembourser

TOUT L'INVENTAIRE entre -30% et -70% sur les prix affichés.

- Porcelaines de Chine - 50%
- Statues, objets d'art de Thaïlande - 50% et - 70%
- Cloisonnés, faux-ivoires, jades... - 50%
- Meubles laque noire de Chine - 40%
- Meubles Bois de rose massif de Chine - 30%
- Meubles Marqueterie de Corée - 30%
- Tableaux coquilles d'oeuf du Vietnam - 30%

VENTE FINALE du 21 au 25 INCLUS
nous quittons le dimanche 26.

QUELQUES PRIX	PRIX COURANT	NOTRE PRIX	SACRIFIÉ
	MAJASIN TRADITIONNEL	D'IMPORTATION	
• 4 panneaux muraux laqués	200 \$	100 \$	60 \$
• 4 tables gigognes laque et pierre de savon	500 \$	315 \$	189 \$
• Grand vase porcelaine multicolore 14 pouces	200 \$	120 \$	60 \$
• Vaisselier laqué vitré 31 pouces x 8 pieds	1800 \$	940 \$	564 \$
• Bar laque et pierre de savon	1800 \$	990 \$	594 \$
• Jardinière laque et pierre de savon	180 \$	95 \$	57 \$

ET PLUS DE 60 000 \$ D'INVENTAIRE À SACRIFIER ENVIRON 30 000 \$

ATTENTION: PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!
VENEZ DES LE DÉBUT: PIÈCES UNIQUES.

JUSQU'AU SAMEDI 25 JUIN À 17h SEULEMENT

Entrée libre le dimanche 26 durant remballage et chargement.
Entrées d'aujourd'hui et merci à tous ses clients de Québec qu'il va regretter!

IMMEUBLE MOORE/BÉDARD
1415, boul. Charest Ouest, local 133
Québec
683-6048
1000 pieds à l'ouest de St-Sacrement

VENTE

CIRCULAIRE D'ÉTÉ

COMMENCEZ À PAYER DANS
TAN
12 JUIN 1995
SUR TOUTE LA MARCHANDISE



LAVEUSE
(131055)

- Très grande capacité
- 6 programmes
- 3 sélections de température (lavage et rinçage)
- 4 niveaux d'eau
- Distributeur de javellisant

SÉCHEUSE
(131060)

- Grande capacité
- 4 programmes
- 3 sélections de température

849,95 l'ens.



PLUS DE
300
CONGÉLATEURS
EN STOCK



CONGÉLATEUR
HORIZONTAL
À PARTIR DE
249,95

À PARTIR DE
449,95

CONGÉLATEUR VERTICAL



18
pi cu

Amana
RÉFRIGÉRATEUR
(119744)

- Clayettes en verre
- Extérieur en acier texturé
- 18 pi cu

999,95

SURFACE
EN CÉRAM



TABLE DE CUISSON
EN CÉRAM
(120367)

- 1 zone double de cuisson par rayonnement
- 2 zones de cuisson par rayonnement de 8 po
- 1 zone de cuisson par rayonnement de 6 po
- Rupteur thermique pour chaque zone
- Avertisseur lumineux

669,95

KitchenAid



LAVE-
VAISSELLE
(135735)

- Intérieur en porcelaine, garantie 25 ans
- Broyeur d'aliments durs
- Chauffage automatique de l'eau
- Séchage à convection

599,95
649,95 - 50\$ remise du fabricant

ASKO



LAVE-
VAISSELLE
ENCASTRÉ
(115534)

- Intérieur en acier inoxydable
- Silencieux efficace
- Économique avec une puissance de nettoyage supérieure
- Disponible blanc sur blanc ou noir

999,95

Whirlpool



LAVE-
VAISSELLE
(134928)

- Encastré
- 7 commandes Clean Touch®
- Insonorisation Quiet Wash Plus®
- Panier à ustensiles incorporé dans la porte

499,95
529,95 - 30\$ remise du fabricant

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17 h
(sauf Pointe-au-Père)

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul.
Etienne-Dallaire
(angle Kennedy)
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul.
Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des
Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
Comté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411